

Davantage pour votre santé cette année

PAGES 10 - 11



© Shutterstock

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



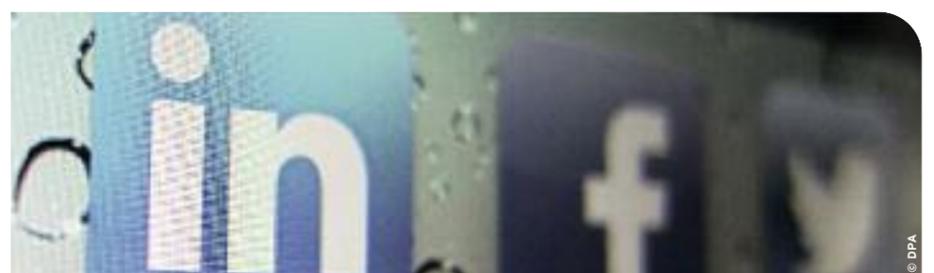
© Philippe Turpin/BELPRESS

Jeux vidéo

Plongée dans le virtuel

Souvent diabolisés, les jeux vidéo sont des divertissements comme les autres, voire des outils thérapeutiques. Enfin presque...

PAGE 5



© DPA

Internet

Médias sociaux et santé

Le thème de la santé est de plus en plus présent sur les réseaux sociaux. On y cherche soutien et échanges. Mais on y court aussi le risque de trouver des informations erronées ou approximatives.

PAGE 7

Sports d'hiver

Au-delà du handicap

La pratique du ski est possible pour tous. Des solutions existent pour vivre les sensations de la glisse.

PAGE 6

A suivre

Belgique, terre d'accueil ?

D'un côté, les politiques travaillent au "parcours d'accueil" des étrangers. De l'autre, ils restreignent les conditions d'asile. Etrange hospitalité.

PAGE 3

Quelques nouveautés au 1^{er} janvier 2013

Logopédie

Des séances de 30 minutes pour les moins de 10 ans

Dorénavant, les séances de logopédie de 60 minutes ne sont plus remboursées par l'Inami pour les enfants de moins de 10 ans et ce, quel que soit le type de trouble visé (1). La mesure s'applique à tous les accords et traitements y compris ceux en cours. Mais elle ne change rien au contenu ni à la durée totale de ceux-ci. Les séances de 30 minutes restent remboursées (2) et les enfants de moins de 10 ans peuvent donc en suivre plusieurs par semaine. Ce qui, il est vrai, oblige les parents à se déplacer davantage chez le ou la logopède et peut donc poser des problèmes d'organisation familiale. Mais cela leur permettra de rencontrer plus souvent la logopède et d'être davantage impliqués dans la rééducation.

La mesure est justifiée par la difficulté, pour un enfant de moins de 10 ans, de se concentrer pendant toute une heure.

Pourquoi une telle mesure ? En 2012, les dépenses de l'Inami en logopédie risquaient de dépasser le budget fixé en début d'année. La recrudescence de demandes de séances de 60 minutes pour troubles des apprentissages, constatée depuis plusieurs années déjà, n'y est pas étrangère. Par ailleurs, comme les autres secteurs des soins de santé, la logopédie doit participer aux efforts d'économies imposés par le gouvernement fédéral.

Dans ce contexte très difficile, les associations professionnelles de logopèdes - qui participent aux décisions de l'Inami - ont suggéré de limiter à trente minutes les prestations pour les en-

fants de moins de dix ans. "Cette mesure n'est nullement arbitraire, se défend l'Union professionnelle des logopèdes francophones (UPLF). Notre objectif était de revoir la nomenclature au regard de l'évolution scientifique et nous avons régulièrement invité des experts à nos groupes de travail. Au niveau thérapeutique, nous savons que les enfants de moins de dix ans ont une durée maximale d'attention soutenue de moins de quarante minutes (sources : IUFM de Poitou-Charentes, Leslie Amiot Roulet). Par ailleurs, des données robustes dans différents domaines de la cognition des

apprentissages montrent qu'il est préférable d'opter pour des temps d'apprentissage plus courts et plus fréquents (sources : Janiszewski, Hayden et Sawyer, 2003)". Au vu de ces sources scientifiques, l'UPLF estime que la prise en charge précoce n'est nullement lésée par la mesure, d'autant que le temps disponible au traitement reste intact. "Nous devons seulement assumer des séances de 30 minutes pour les enfants jeunes, même si certains étaient capables de profiter de 60 minutes. Les logopèdes vont devoir aménager leur horaire et les parents aussi", conclut l'UPLF.

//JD

(1) Arrêté royal du 10.11.2012. - publié au MB du 23.11.2012.

(2) Depuis le 1^{er} janvier 2013, la séance de 30 minutes coûte 21,75 euros chez le logopède conventionné. Le remboursement est de 16,32 euros (19,58 euros pour le bénéficiaire de l'intervention majorée).

Hôpitaux

Les suppléments d'honoraires interdits en chambres communes et à deux lits

Dorénavant, plus aucun médecin - qu'il soit conventionné ou non - ne peut réclamer de suppléments d'honoraires au patient hospitalisé en chambre commune ou à deux lits. Cette interdiction totale, décidée par la ministre fédérale de la Santé, Laurette Onkelinx, la Mutualité chrétienne la réclamait depuis longtemps. Seuls 17 hôpitaux sur 134 continuaient à facturer de tels suppléments qui pouvaient, dans certains cas, multiplier la facture du patient par cinq ! A eux seuls, les six sites du Chirec (Edith Cavell, Basilique, Braine-l'Alleud, Parc Léopold, Ste-Anne-St-Rémi, Europe-Lambermont) concentraient la moitié de tous les suppléments d'honoraires perçus en chambre à deux lits dans le pays.

Rappelons que depuis trois ans, les hôpitaux ne pouvaient déjà plus facturer de suppléments de chambre pour les chambres communes ou à deux lits, y compris en hospitalisation de jour. La mesure qui vient d'être prise est très importante lorsque l'on sait que, dans certaines spécialités, la proportion de médecins non conventionnés est importante (50% des gynécologues, 36% des orthopédistes, 34% des radiologues...). Cette mesure permet au patient d'envisager toute hospitalisation (y compris de jour) de manière plus sereine sur le plan financier, en optant pour une chambre commune ou à deux lits.

Travailleurs salariés

L'allocation pour frais funéraires supprimée

Dans le cadre de la Loi-programme adoptée récemment, le gouvernement fédéral a décidé de supprimer l'allocation pour frais funéraires accordée lors du décès d'un salarié (actif, chômeur, invalide) ou d'un titulaire d'une pension de retraite en qualité de travailleur salarié. Cette allocation forfaitaire de 148,74 euros - jamais indexée au fil du temps - était versée par la mutualité à la personne qui avait supporté effectivement les frais funéraires et ce, sur présentation de la facture acquittée des frais de funérailles.

Certes, cette allocation ne permettait pas à la famille de couvrir les frais liés aux obsèques du défunt. Mais elle pouvait représenter une aide financière bienvenue. Par cette mesure, le gouvernement espère ainsi faire une économie de 6,4 millions d'euros par an. L'allocation ne s'appliquera donc plus aux décès survenant à partir du 1^{er} janvier 2013 (1). Cette mesure ne

change rien à la nécessité de rentrer la carte SIS du défunt à sa mutualité.

Précisons que dans le secteur public, l'indemnité pour frais funéraires ne subit pas le même sort et reste donc d'application. Lors du décès d'un pensionné du secteur public, cette allocation équivaut au dernier montant mensuel brut de la pension de retraite, plafonné à 2.410,31 euros. S'il s'agit d'un agent ou d'un contractuel actif, l'indemnité, calculée sur base du salaire, peut s'élever jusqu'à 3.213,74 euros. Ces montants sont, quant à eux, automatiquement indexés à chaque dépassement de l'indice-pivot... Il eut été plus équitable, sans doute, de traiter tous les Belges de manière égale...

//JD

(1) Pour les décès survenus jusqu'au 31 décembre 2012, la facture des frais de funérailles est à rentrer au plus tôt à la mutualité et au plus tard dans les deux ans suivant le décès.

Cancer du col de l'utérus

Les frottis intégralement remboursés

Le dépistage du cancer du col de l'utérus par frottis classique permet d'éviter chaque année environ 1.400 cancers du col en Belgique. Actuellement, seulement 59% des femmes de 25 à 64 ans se présentent régulièrement chez leur gynécologue ou médecin généraliste pour un frottis de dépistage du cancer du col. Mais souvent à une cadence exagérée : le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE), appuyé par de nombreuses recommandations internationales, estime qu'un seul frottis tous les trois ans suffit. Plusieurs études épidémiologiques ont également démontré l'inefficacité et le coût pour la société d'un dépistage plus fréquent.

Par contre pour les 41% des femmes de 25 à 64 ans qui ne se présentent jamais ou trop rarement pour un frottis du col, le gouvernement fédéral souhaite améliorer l'accessibilité au dé-

pistage systématique, en collaboration avec les Communautés, tel que prévu dans le Plan Cancer.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2013, les frais de dépistage sont intégralement remboursés par l'assurance soins de santé obligatoire : l'analyse biologique et la consultation du médecin, au tarif officiel (1). Ce remboursement devrait, à l'avenir, avoir lieu tous les trois ans au lieu de deux ans actuellement (2). Précisons que, si un deuxième examen s'avérait nécessaire en cas de doute de diagnostic, le remboursement sera assuré.

(1) Si le médecin n'est pas conventionné, une quote-part est à charge du patient.

(2) La fréquence du remboursement n'a pas encore fait l'objet d'une modification officielle. L'ancienne règle (tous les deux ans) est donc d'application tant que la nomenclature n'est pas modifiée.

Bon à savoir

La carte SIS disparaîtra progressivement en 2014

A partir du 1^{er} janvier 2014, la carte SIS sera progressivement remplacée par la carte d'identité. Celle-ci servira d'identification des assurés sociaux. La consultation online des données des mutualités est testée actuellement dans des pharmacies. C'est pourquoi certains pharmaciens demandent déjà la carte d'identité à leurs clients.

A partir du 1^{er} janvier 2014, les mutualités ne distribueront plus de nouvelles cartes SIS à leurs affiliés. Les cartes SIS volées, perdues ou arrivées en fin de validité (après dix ans) ne seront pas remplacées et de nouvelles cartes SIS ne seront plus produites pour les nouveaux-nés ou les nouveaux bénéficiaires de l'assurance obligatoire soins de santé.

Jusqu'à fin 2013, toutes les cartes SIS encore valides (émises en 2003 et après) restent valables pour identifier le membre et accéder à son statut en soins de santé. En cas de vol, de perte ou de détérioration de la carte, son titulaire doit en informer sa mutualité le plus rapidement possible. Une nouvelle carte SIS sera envoyée contre paiement (2,50 euros). Comme cette procédure peut prendre un certain temps (entre 15 jours et 3 semaines), la mutualité transmettra une attestation d'assuré social couvrant la période nécessaire pour permettre à la personne de prouver ses droits.

De la carte SIS à la carte d'identité

La carte SIS permet, d'une part, l'identification de l'assuré social et, d'autre part, de connaître son statut (ses droits) dans l'assurance soins de santé obligatoire. Dès 2014, c'est le titre d'identité électronique qui jouera ce rôle : soit la carte



© Jonas Hamers/ImageGlobe

d'identité (eID), soit la Kids-ID pour les enfants belges de moins de 12 ans, soit la carte électronique délivrée aux ressortissants non belges de l'Union européenne, soit encore le titre de séjour électronique délivré aux ressortissants des pays hors Union européenne (1).

Concrètement, le prestataire (pharmacien, hôpital...) consultera online les données des mutualités grâce à la capture du numéro d'identification à la sécurité sociale (Niss) qui est déjà contenu dans la carte d'identité. Il n'y a donc aucune démarche spécifique à effectuer pour ce faire. Et, précision importante, la carte d'identité ne contient aucune donnée relative à l'état de santé ni aux soins de santé de son titulaire.

La consultation online des données des mutualités via la carte d'identité électronique est d'ores et déjà testée dans des officines. C'est pourquoi certains pharmaciens demandent déjà à leurs clients de leur présenter leur carte d'identité.

//GENEVIÈVE DENIS

(1) Pour les assurés sociaux ne disposant pas d'un titre d'identité électronique, une nouvelle carte résiduaire devrait être délivrée par les mutualités.

Erratum

Allocations aux handicapés

Une inversion s'est malencontreusement glissée dans le tableau relatif aux allocations aux personnes handicapées (édition d'En Marche du 20 décembre 2012, p 11). L'allocation de remplacement de revenus s'élève à maximum 12.827,84 EUR par an pour un ménage et à 6.413,92 EUR par an pour un cohabitant. Toutes nos excuses pour cette erreur.

//LA RÉDACTION

En marge...

L'espérance à l'aube de 2013

Comment aborder cette année 2013 dans un monde où s'accumulent des motifs d'inquiétude ?

Le Proche-Orient s'enfoncé dans des tensions dont on n'aperçoit pas l'issue. Quand et comment se terminera la cruelle guerre civile en Syrie ? On y compte déjà 60.000 morts et des centaines de milliers de réfugiés dans les pays voisins. Le printemps arabe commencé de façon si prometteuse en Tunisie s'enlise dans une crise sociale exploitée par des salafistes agressifs. En Egypte, le Président Morsi fait approuver par une majorité de 64 % des électeurs une constitution radicalement contestée par les mouvements qui refusent l'emprise de l'Islam sur la vie politique. Israël nargue l'écrasante majorité des États membres des Nations Unies en représailles de la reconnaissance par ceux-ci de la Palestine comme pays observateur. S'il ne s'agissait de situations aussi graves, on pourrait s'exclamer : "c'est quand qu'on va où ?"

Le tableau est tout aussi préoccupant en Afrique. La mutinerie à l'Est du Congo inflige d'interminables souffrances aux civils. Dans les anciennes colonies françaises, les pouvoirs en place vacillent sous les coups des rebelles islamistes fanatiques.

En Occident, nos crises sont d'une autre nature. Début novembre 2012, les Américains ont heureusement donné un second mandat présidentiel au démocrate Barack Obama. Mais hélas, précédemment, ses adversaires républicains avaient reconquis une majorité au Congrès. Le leader du plus puissant pays de l'Occident a été contraint de négocier âprement pour arracher le vote d'impôts et éviter ainsi d'extrême justesse une débâcle financière. Toutefois, il reste impérieux que les forces rivales s'accordent dans les prochains mois sur la façon de réduire les dépenses. Une incertitude subsiste donc quant à l'avenir budgétaire des États-Unis dont la prospérité conditionne largement la nôtre.

En Europe, les évolutions prévisibles se partagent en ombres et lumières. Le Premier Ministre Cameron envisage que le Royaume-Uni organise un référendum en vue d'un retrait de l'Union européenne.

Il provoque une exaspération chez ses partenaires. Jacques Delors, un ancien grand pilote de la construction européenne, propose dès lors de mettre un terme au système par lequel les Anglais veulent bénéficier des avantages de cette Union tout en refusant leur part de solidarité.

L'Allemagne entrera bientôt en campagne électorale en vue du scrutin législatif de septembre prochain. Angela Merkel sera, dans ces conditions, peut-être tentée d'assouplir sa rigueur.

Mais les prêts consentis à la Grèce et les sacrifices de sa population éloignent le spectre d'une redoutable sortie de l'euro. Et lors des prochaines élections italiennes, le rassurant Mario Monti est capable, avec ses alliés, de l'emporter sur le populiste Berlusconi.

Entretemps, le diplomate belge Frans Van Daele, en achevant sa carrière en tant que chef de cabinet du Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, nous livre dans "La Libre Belgique" du 28 décembre 2012 le fruit de son expérience : "Il faut compter sur le fait que dans l'Union chaque crise se termine par un surcroît d'Europe". Effectivement, des progrès importants ont été acquis récemment : dans le financement des pays membres en difficulté, dans le contrôle des banques, dans un régime commun des brevets. Il reste toutefois bien des étapes à franchir avant la réalisation de "l'Europe des Peuples". L'essayiste Jean-Claude Guillebaud critique sévèrement le capitalisme anglo-saxon et l'absence d'instruments de politique économique qui ont entravé la construction de cette Europe (1). Retenons cependant ceci de sa conclusion : "La désespérance n'est pas mieux fondée que l'espérance. Elle n'est ni plus sagace ni plus stoïquement lucide. Elle participe plutôt, osons le dire, d'une manière de lâcheté. En effet, pour une communauté comme pour un individu, l'espérance n'est pas seulement reçue, elle est décidée". //DÉSIRÉ VÍHOUX

(1) Jean-Claude Guillebaud, "Une autre vie est possible", éd. L'Iconoclaste, 2012.

A suivre...

Belgique, terre d'accueil ?

La Wallonie s'avance vers le démarrage prochain de son parcours d'accueil : le projet de décret est approuvé. Il fixe, pour les candidats résidents, quelques passages obligés, afin de veiller à leur bonne "intégration". Dans le même temps, le bilan 2012 de la politique d'asile belge s'enorgueillit d'une réduction de 15,5 % du nombre de candidats. Étrange hospitalité.

Depuis l'été, l'intégration - et ses "échecs" - ont refait surface avec plus d'acuité sur la scène politico-médiatique belge. Ce réveil soudain vient de Molenbeek et des sorties - quelque peu théâtralisées - de l'organisation radicale Sharia4belgium. En réponse au malaise, l'attention politique francophone s'est portée sur l'instauration d'un parcours d'intégration déjà dans les cartons, à l'attention des primo-arrivants - entendez ceux qui arrivent pour la première fois dans notre pays, avec l'intention de s'y installer durablement. En Wallonie et à Bruxelles, les projets se concrétisent.

Ainsi le gouvernement wallon vient-il de s'accorder sur un parcours d'accueil à destination de toute "personne étrangère séjournant en Belgique depuis moins de trois ans et disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois, à l'exception des citoyens d'un État membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen et de la Suisse et les membres de leurs familles".

Quatre axes composent le parcours wallon, dénommé comme suit : un premier accueil, une formation à la langue française en fonction des besoins, un module de formation à la citoyenneté, une orientation socioprofessionnelle. Le premier accueil est un passage obligé pour les nouveaux venus sous peine d'amende, précise le texte de la Ministre Tillieux en charge de cette matière, qui est encore relativement vague sur le reste (1). "Le primo-arrivant est tenu de se présenter à cet accueil dans un délai de 3 mois à dater de son inscription dans sa commune". Il y sera informé de ses droits et devoirs de résident en Belgique, participera à un bilan de ses connaissances (langue française, formation professionnelle, diplômes...); et se verra proposer une aide à l'accomplissement des démarches administratives de première ligne "afin de leur permettre de répondre rapidement à l'ensemble de leurs obligations et de bénéficier des droits fondamentaux (accès au logement, aux soins de santé, à la scolarité...)"

L'aspect "contraignant" - du tout ou d'une partie - fait débat. Les avis divergent à propos de la contrainte, elle est considérée tantôt comme nécessaire pour éviter de s'apparenter à "une aimable invitation à s'installer chez nous", ou comme comparable à l'obligation scolaire ou de vote; tantôt comme discriminante parce que les Européens ne pourront intégrer le même parcours, la législation européenne interdisant toute obligation de cet ordre pour eux; ou comme contre-productive pour ceux qui estiment que le libre choix garantit davantage d'implication, que la menace n'est pas la meilleure motivation. Elle serait très coûteuse, disent encore les plus pragmatiques; tandis que quelques-uns mettent en avant sa réciprocité: tant le migrant que l'État sont tenus ainsi, pour obligés.

Remarquez l'intitulé: parcours d'accueil. Il est vrai que "parcours d'intégration" aurait engagé à un processus bien plus long et dépendant de multiples facteurs comme l'emploi, la participation à la vie du quartier, du village, l'ancrage dans un

lieu... "Les primo-arrivants ne deviendront pas citoyens en ingérant des contenus et des valeurs comme s'ils étaient des coquilles vides qu'il s'agirait de remplir en un minimum de temps, remarquent Fred Mawet du Ciré (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers) et Christine Kulakowski du CBAI (Centre bruxellois d'action interculturelle) (2). Il faut en finir avec cette conception fastfood et digestive de la citoyenneté laquelle se fortifie au fil du temps de l'insertion sociale et/ou professionnelle du migrant".



© Philippe Turpin/BELPRESS

L'inspiration vient-elle du nord du pays? En Flandre, en tout cas, un système similaire existe depuis plusieurs années, sous le nom de "Inburgering" (traduction sauvage: en-citoyen-nement). Cours de base de néerlandais, d'orientation sociale, accompagnement à la recherche d'emploi ou d'études... sont au programme des étrangers qui viennent s'y installer. Si globalement, les premiers concernés se montrent satisfaits, çà et là, on entend quelques bémols: les délais d'attente seraient tels dans certaines communes que l'accueil démarre bien tardivement, tandis que le niveau de néerlandais acquis de la sorte ne permettrait pas de suivre une formation professionnelle dans la langue.

Certains Belges d'origine étrangère font aussi partie du groupe cible de cette "intégration civique" (3). Il est également organisé par la Communauté flamande à Bruxelles, mais sur une base volontaire. Comment en effet imposer un trajet aux résidents bruxellois côté néerlandophone, alors que les francophones n'avaient jusqu'ici pas de module institué?

Dans le contexte généralisé de fermeture des frontières en Europe (4), de restriction de l'accès à la nationalité, d'aucuns s'inquiètent de ce qui pourrait se muer en un tri supplémentaire, en une "chasse aux récalcitrants", davantage qu'en un appui à l'émancipation des migrants. Le parcours d'accueil amène en effet un petit goût quelque peu discordant au milieu des attributions systématisées de "places de retour" au pays, des rapatriements forcés, de l'application d'un filtre médical sévère (voire pointilleux) en ce qui concerne les autorisations de séjour pour raisons médicales, des campagnes pour renoncer à l'asile, dans des pays comme le Cameroun, le Kosovo, l'Albanie, la Serbie..., du durcissement des conditions du regroupement familial, etc.

Comment intégrer alors des primo-arrivants dans un climat politique à l'exact opposé?

// CATHERINE DALOZE

La nouvelle brochure est arrivée !



La nouvelle brochure sort de presse le 15 janvier. Dans un nouveau format, avec une mise en page actualisée. Vous y retrouverez tous les atouts d'Intersoc.

Aux familles avec enfants jusqu'aux plus de 50 ans actifs, Intersoc propose des formules de vacances adaptées à chacun.

Voulez-vous aussi participer à d'inoubliables vacances ? Rendez-vous sur www.intersoc.be ou commandez la brochure via le numéro 070 23 38 98.



(1) <http://tillieux.wallonie.be>

(2) Carte blanche parue dans Le Soir, du 10 juillet 2012 - voir www.cire.be

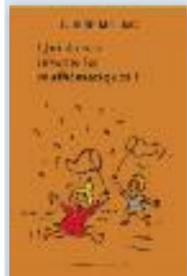
(3) "Intégration: un horizon à partager", Migrations Magazine, n°7, été 2012 - voir www.migrations-magazine.be

(4) La carte des camps en Europe publiée par Migreurop fait état de 420 lieux d'enfermement de sans-papiers - voir www.migreurop.org

> Musée gratuit

Le Musée d'Arts contemporains (MAC's) et le Grand-Hornu images rejoignent le club des musées accessibles gratuitement le premier dimanche de chaque mois. A cela s'ajoutent des visites guidées gratuites proposées tous les dimanches de l'année. L'accès au site et aux expositions reste gratuit chaque premier mercredi du mois pour les écoles. La liste complète des musées gratuits le premier dimanche du mois se trouve sur www.consoloisirs.be
INFOS : 065/65.21.21 - WWW.MAC-S.BE - WWW.GRAND-HORNU-IMAGES.BE

> Les maths pour tous



Souvent la bête noire des élèves, les mathématiques sont à l'honneur dans un ouvrage : *Qui donc a inventé les mathématiques?* Parents, enfants, professeurs et spécialistes y découvrent l'histoire des chiffres et des calculs. Les nombres ont été inventés, non pour créer des problèmes, mais pour en résoudre. Ce petit manuel didactique est accessible à tous et réconcilie avec cette matière scolaire souvent jugée ardue. *Qui donc a inventé les mathématiques?* - Claire Meljac - Ed. du Petit Anae - 2011. Prix : 9,90 EUR.
INFOS : WWW.ANAE-REVUE.COM

> Cancer

Cinq ans après leur diagnostic de cancer, 59 % des hommes et 68 % des femmes sont encore en vie. C'est l'un des enseignements de la Fondation Régistre du Cancer qui, pour la première fois, publie ces chiffres de survie à une telle échéance. Elle relève encore de grandes disparités selon le type de cancer. La plus faible chance de survie concerne le poumon, la plèvre et le pancréas. La plus grande chance concerne le sein, le testicule, la thyroïde, la prostate et le mélanome malin. Entre les deux, on trouve le larynx, le colon et le col de l'utérus. La Fondation tape sur le clou de la prévention: plus tôt une tumeur est détectée et traitée, meilleures sont les chances de survie du patient.
INFOS : WWW.REGISTREDUCANCER.ORG - 0477/27.31.63

> Quand les jeunes écrivent

Pourquoi ne pas transformer la passion des adolescents pour les blogs en un véritable concours d'écriture ? C'est le raisonnement adopté par l'ASBL "L'Atelier de lecture" qui, pour la 18^{ème} édition de cette compétition internationale, propose aux jeunes âgés de 11 à 18 ans de rédiger un journal intime fictif, certes nourri de leur vécu. Ce sont des jeunes du même âge et en nombre équivalent (entre 5.000 et 8.000 personnes), issus d'une trentaine de pays, qui évalueront les copies. Attention : les candidatures doivent être introduites avant le 18 janvier. Les gagnants se partageront près de 6.000 euros de prix divers.
INFOS : WWW.LEAWEB.ORG - 04/364.21.78

Des miettes pour les aînés

Enéo, le mouvement social des aînés, estime que l'austérité gouvernementale risque de ne laisser que des miettes aux plus âgés, particulièrement à ceux qui vivent déjà dans la précarité.

Aujourd'hui, en Belgique, une personne qui a travaillé quarante-cinq ans, après avoir débuté sa vie professionnelle à 16 ans dans les années cinquante, est condamnée à vivre avec une pension inférieure à 1000 euros mensuels. "Ridicule" tonne Enéo, mouvement social des aînés fort de ses 40.000 membres. C'est avec ce genre d'exemples que ses délégués sont allés visiter les cabinets de trois ministres fédéraux (Pensions, Affaires sociales et Egalité des chances) déguisés en Rois mages. Depuis 2006, la fête des Rois est en effet le moment choisi par cette organisation pour déposer une série de revendications destinées à améliorer la qualité de vie des plus de 50 ans.

Enéo ne s'est pas privé pour dénoncer ce paradoxe cuisant : alors que l'année 2012 n'était autre que l'Année européenne de la solidarité intergénérationnelle, le gouvernement a décidé de reporter l'âge de la pension anticipée. Selon l'organisation, le gouvernement a sous-estimé l'impact d'une telle mesure sur la disponibilité des aînés en matière (par exemple) d'accueil de l'enfance. Enéo plaide aussi

pour une réflexion approfondie sur les fins de carrière, particulièrement en matière de formation des travailleurs âgés dans l'hypothèse où l'âge réel de départ à la pension devait passer à 67 ans. Il estime également inéquitable le "deuxième pilier" des pensions (les assurances groupes), celui-ci bénéficiant essentiellement aux gros revenus. Mais la critique porte également sur le niveau des pensions les plus basses. "En relevant celui-ci, on permettrait au bénéficiaire de vivre plus décemment, de mieux se soigner physiquement et moralement (soulageant ainsi la sécurité sociale). L'Etat, par ailleurs, récupérerait par la TVA et par l'impôt une partie des montants dépensés".

En matière de santé, Enéo regrette les incertitudes planant sur la régionalisation (ou la communautarisation) des maisons de repos (et de soins, MR et MRS) décidée lors de la dernière réforme de l'Etat. "Il faut absolument maintenir les structures qui, en matière de négociations, ont donné satisfaction jusqu'à présent". Le mouvement s'inquiète aussi des diminutions de remboursement dans le dépistage du cancer de la prostate et de la fin de la gratuité du transport TEC en Wallonie. Bref, estime le mouvement, là où l'austérité gouvernementale passe, le gâteau des Rois mages se voit réduit à quelques miettes. Ni myrrhe, ni encens...



>> Infos : 02/246.46.73
www.eneo.be

Inclusion financière : il reste du chemin à faire !

En Belgique, une loi garantit un service bancaire de base pour tous. Selon le Réseau financement alternatif (RFA), l'exclusion financière recule mais ne disparaît pas totalement.

Disposer d'un compte à vue, d'une épargne, contracter des assurances ou encore pouvoir accéder à un crédit permettent de mener une vie normale en société. Une loi, en Belgique, garantit l'accès à ces quelques services et produits minimaux. Pourtant, le rapport sur l'inclusion financière, établi par le RFA en 2012, montre qu'en Belgique, certains restent encore exclus du circuit bancaire.

Le Réseau financement alternatif s'est intéressé à quatre secteurs de la finance concernant le particulier : le compte courant, le crédit, les assurances et l'épargne. Globalement, les données fournies par les banques sont trop imprécises pour analyser finement l'inclusion financière, même si le RFA a pu constater que celle-ci progresse. Des défaillances subsistent: trop de personnes en difficulté financière ignorent encore qu'elles sont en droit d'avoir accès à un

compte courant de base, les assurances sont toujours considérées comme un luxe par les familles précarisées...

Les chercheurs du Réseau sont allés à la rencontre de ces "exclus bancaires". Ils représentent 1 à 4% de la population belge. C'est le cas, par exemple, de Madame F., 32 ans et trois enfants qui, comme son mari, a brusquement perdu son emploi. Grâce à leur épargne accumulée par le passé, ils ont pu tenir le coup quelques mois, vaillamment. Mais aujourd'hui, ils ne peuvent plus épargner à cause de leurs dettes. Leur situation financière étant trop précaire, les banques leur refusent un crédit hypothécaire. Ils se contentent d'un compte à vue pour régler les dépenses de la vie courante.

Du chemin reste encore à parcourir pour que tous les Belges se sentent

Deux maladies dans le collimateur

De petits gestes aident à faire des pas de géants. Tel est le message d'Action Damien, qui veut mobiliser les Belges contre deux maladies, l'une négligée (la lèpre), l'autre de plus en plus résistante aux médicaments (la tuberculose).



La lèpre ne tue plus comme il y a quarante ans. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), elle ne frappe "plus que" 200.000 personnes chaque année. A tel point qu'on a un peu tendance à négliger la lutte contre cette maladie terriblement invalidante, qui peut être guérie si elle est décelée suffisamment tôt et bien traitée. Voilà pourquoi Action Damien, l'ONG créée en 1964 par Damien (on ne dit plus le "Père Damien"...), a décidé de remettre l'accent sur la lèpre en 2013 lors de son appel de fonds qui va se dérouler du 25 au 27 janvier. L'un des objectifs majeurs consiste à éviter le rejet et l'humiliation qui frappent les victimes de la lèpre. Pour y arriver, l'association travaille de plus en plus en complétant les programmes de lutte nationaux par de petits projets de réintégration socio-économique d'anciens malades.

L'autre pathologie combattue prioritairement par Action Damien est la tuberculose. On est, ici, dans une autre échelle. La tuberculose frappe chaque année 8 à 10 millions de personnes, dont 1,5 à 2 millions en mourront faute de soins appropriés. Mais, là aussi, le mal peut être endigué si la détection est précoce. La vigilance s'impose d'autant plus, rappelle l'ONG, que "le risque est grand de voir naître des souches résistantes, voire multi-résistantes (NDLR : aux médicaments). Il est (donc) essentiel de s'assurer que le malade suit scrupuleusement son traitement". A Kinshasa (République Démocratique du Congo), les tuberculeux multi-résistants seront bientôt accueillis dans un petit hôpital spécialisé, équipé et géré exclusivement par Action Damien. L'espoir : que ce pavillon serve d'exemple et de déclencheur pour les autorités locales.

L'ONG rappelle que 40 euros peuvent sauver une vie. A défaut, les pochettes de feutres vendues à son bénéfice (6 euros pour 4 marqueurs) permettent d'équiper et de former la poignée de coopérants et les 1.200 aidants locaux qui, dans 14 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique centrale, mènent à bien toutes ces missions. Cette année, c'est le thème du géant qui sera mis à l'honneur dans la campagne de collecte de fonds, notamment grâce au basketteur Guy Muya, mais aussi à Joshua. "Géant", car chaque donateur, au même titre que chaque médecin ou infirmier actif là-bas, est considéré comme faisant un geste à portée géante...

//PHL

>> Infos : www.actiondamien.be - 02/422.59.11
 Iban : BE05 0000 0000 7575 - BIC : BPOTBEB1



égaux dans ce domaine. A la suite de ce rapport, le RFA préconise davantage de recours au crédit responsable, tant de la part du demandeur que des organismes financiers. Le Réseau tentera également d'informer et de sensibiliser le public plus préca-

risé sur les produits et services bancaires auxquels il peut avoir accès.

//VT

>> Infos : 02/340.08.60 - www.financite.be

Jeux vidéo

Saint Nicolas et Père Noël ont rangé leurs hottes. Les publicités, les maisons... sont envahies de jeux et jouets. Les jeux vidéo comptent parmi les préférés. Petits et grands les privilégient comme objets de détente, de stratégie, d'évasion ou encore de motivation sportive. Un engouement qui effraie parfois l'entourage et certains spécialistes.

Le mirage de l'immersion virtuelle

Des heures passées devant l'ordinateur ou la console, voilà le quotidien de nombreux amateurs, jeunes et moins jeunes. D'après une récente étude européenne (1), trois quarts des amateurs de jeux vidéo ont plus de 25 ans. Ceux-ci attirent surtout les 25-34 ans, la génération qui a grandi avec eux. "Ça me permet de me vider la tête", lance ce jeune adulte qui peut consacrer de longues heures à son hobby sans même s'en rendre compte, même s'il ne se dit pas accro. Souvent diabolisés, taxés de violents et d'addictifs, ces jeux séduisent nombre d'entre nous.

Le jeu, un plaisir

Jouer n'a pas d'âge. Dès la naissance jusqu'à l'âge adulte, chacun se délectera de parties de jeu, avec ou sans support "jouet". "Jouer sert, normalement, les trois grands domaines du développement humain : moteur, cognitif et enfin, social et affectif", précise Isabelle Roskam, professeur au Psychological Sciences Research Institute (IPSY-UCL). Pourtant, les jeux vidéo n'opèrent pas sur ces trois champs. Ils développent surtout le niveau cognitif, avec les stratégies à mettre en place pour réussir... La motricité fine est aussi sollicitée. Par contre, le social et l'affectif sont délaissés.

La société a souvent une image stéréotypée des joueurs maladivement "accros".

Par exemple, certains parents se dédouanent de jouer avec leurs enfants en leur donnant un jeu vidéo. Ceux-ci seront alors seuls, enfermés sur eux-mêmes."

Seul ? Pas tout à fait

Pourtant, les jeux vidéo se jouent désormais aussi en famille. La récente étude déjà citée relève qu'un tiers des parents y jouent avec leurs enfants. Les moments passés autour d'un plateau de jeu se muent en activités autour d'un écran. Exercices sportifs, chorégraphies, jeux d'action ou cérébraux..., chacun y trouvera son bonheur.

Par ailleurs, notamment avec l'avènement d'Internet et des Smart TV, certains jeux vidéo se pratiquent avec d'autres, connectés en ligne. "Ce n'est pas une activité solitaire. Je me crée un réseau de partenaires de jeu : des Français, des Canadiens..., explique ce joueur invétéré. On s'entraide pour la même cause : tuer des zombies, sauver une ville aux mains de gangs... On réfléchit ensemble aux meilleures stratégies à adopter." Munis d'un casque, ils communiquent entre eux dans un langage très technique. Mais ces relations virtuelles ont leurs limites et s'arrêtent, pour la plupart, à celles du jeu.



© PHILIPPE TURPIN / BELPRESS

Les motivations des joueurs en ligne sont nombreuses. Joël Billieux, professeur à l'IPSY (UCL), a interrogé des milliers de participants à *World of Warcraft*, un jeu de rôle sur Internet qui évolue en permanence et qui rallie douze millions de joueurs de par le monde. Ce jeu permet de s'immerger totalement dans l'irréel, ce que recherchent de nombreux joueurs pour échapper au quotidien. Ils peuvent également acquérir un statut de prestige et dicter à leur groupe de participants les actions à mener, la manière de jouer... "Ce sont des vraies stars du jeu!", souligne Joël Billieux.

Le pouvoir des écrans

Une des grandes préoccupations de l'entourage est le temps que le joueur

passé devant sa console ou son ordinateur. L'écran a cette capacité de capter toute l'attention du spectateur, de l'absorber au point que les repères de temps disparaissent. Couleurs chatoyantes, images animées, suspense... : tout est conçu pour renforcer ce pouvoir attractif. De nombreuses études ont démontré la capacité chronophage des jeux vidéo et, d'une manière plus générale, des écrans.

En ce qui concerne les enfants et adolescents, Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste français, invite à replacer la question du temps passé devant des jeux vidéo dans le cadre de l'organisation familiale : "Bien souvent, c'est parce qu'un enfant souffre d'un défaut de communication dans sa famille ou avec ses amis qu'il s'y adonne, et pas le contraire. Son isolement est alors révélateur d'une souffrance psychique personnelle ou d'un dysfonctionnement familial." (2) Il cite ces enfants à la recherche de repères dans un monde mouvant : déménagements à répétition suite au divorce des parents, changements d'école... Le monde virtuel se présente alors "comme un havre de paix et l'écran devient leur vraie maison qu'ils peuvent retrouver à tout moment, où qu'ils soient, sans crainte quelle ne bouge." (3)

Addiction : oui ou non

"Tous les joueurs vidéo ne sont pas des accros malades", tempère Joël Bil-

ieux. La société en a souvent une image stéréotypée. Un joueur ne devient pas forcément un "no life" (ndlr : dans le jargon, ce terme désigne une personne complètement dévouée à sa passion, au détriment de sa vie sociale). La situation devient alarmante quand le joueur présente certains troubles sur le long terme : troubles du sommeil ou de l'alimentation, absentéisme ou échec scolaire, retrait social, diminution des autres activités (familiales, sportives ou culturelles)... (4). Serge Tisseron rappelle qu'un jeune peut être accaparé par un jeu vidéo à un moment précis de sa vie parce qu'il fait face à une déception sentimentale, à un échec scolaire... Et qu'une fois son problème résolu, sa passion démesurée pour le jeu s'en ira aussi vite qu'elle était venue.

Violence, entre réel et irréel

Des faits divers dramatiques placent bien souvent les jeux vidéo au banc des accusés. Les jeux violents incitent-ils à passer à l'acte dans la vie réelle ou, au contraire, servent-ils de catharsis permettant d'évacuer les pulsions violentes refoulées en soi? Au département IPSY de l'UCL, on estime que, même si la violence est banalisée dans le jeu et peut modifier de ce fait l'échelle de référence du joueur, peu d'entre eux opèrent une confusion entre réel et virtuel. Serge Tisseron ajoute que les joueurs peuvent adopter différents profils : l'agresseur, la victime ou le sauveur. "Même si un joueur prend l'agresseur pour modèle, ce n'est pas pour autant qu'il va devenir un assassin! Les 'armes' utilisées dans un jeu ne correspondent à rien qu'il connaisse dans la réalité. Pour lui, tout est virtuel."

Les jeux vidéo prennent de plus en plus d'ampleur. Même le célèbre Musée d'art moderne (Moma) de New York ouvrira, en mars prochain, une section qui leur est entièrement dédiée. Rien ne sert de les fuir à tout prix. Par contre, comme le conclut Serge Tisseron, mieux vaut ne pas oublier qu'ils sont conçus pour être addictifs. On veillera donc à accompagner les plus jeunes dans le jeu, à choisir les jeux adaptés à leur âge, à imposer des règles et des limites de temps... Un conseil qui s'applique même aux plus âgés!

// VIRGINIE TIBERGHEN

Jouer pour aller mieux

Même si les initiatives ne font pas l'unanimité dans la communauté scientifique, les jeux vidéo ont fait leur apparition dans des lieux thérapeutiques. Appelés "serious game", ils aideraient certains patients.

En avril 2012, le British medical journal mettait en avant un nouveau "jeu sérieux" néo-zélandais pour ses effets bénéfiques auprès de jeunes dépressifs. Le psychologue et psychanalyste français Michel Stora observe, quant à lui, qu'avancer dans un jeu vidéo procure un sentiment de victoire et peut donner du courage et de la confiance en soi à un patient. D'autres thérapeutes s'intéressent aux effets des *serious game* sur la motricité de personnes âgées ou la révalidation de patients victimes d'un accident vasculaire cérébral.

L'utilisation de ces jeux fait également l'objet d'expériences menées avec des personnes souffrant de troubles cognitifs (problèmes de concentration, troubles de la mémoire...) au centre d'une réadaptation fonctionnelle neurologique ambulatoire pour adultes à l'hôpital Erasme (1). Ainsi, dans leurs consultations, Catherine Degiorgio et Alexia Watelet, neuropsychologues, ont introduit un jeu vidéo permettant

de placer le patient dans une situation similaire à celle de son domicile. "Grâce à un jeu spécialement créé pour notre département, nous pouvons immerger le patient dans un 'appartement' qui semble vrai. Il peut ainsi exécuter des tâches quotidiennes, expliquent les deux neuropsychologues. Une caméra posée devant l'écran détecte et capte les mouvements réels qu'ils exécutent et les répercute dans le jeu. Le patient n'utilise ni manette de jeu, ni clavier d'ordinateur." Sont proposées des mises en situation sollicitant la mémoire, les aptitudes à s'adapter à l'imprévu, au changement... : des fonctions perdues ou altérées suite à l'accident dont la personne a été victime. Cette recherche en est encore au stade expérimental mais l'outil semble prometteur.

Bien entendu, dans ces différentes expériences, la pratique du jeu vidéo est étroitement accompagnée par un thérapeute qui s'en sert comme outil pour faire parler son patient, mettre à l'épreuve ses facultés, observer ses

comportements réels et la symbolique de son jeu. Catherine Degiorgio conclut : "Le jeu apporte une motivation supplémentaire au patient dans sa thérapie. Le matériel classique de réadaptation travaille souvent avec des stimuli enfantins, non adaptés à l'adulte. Qu'il soit vidéo ou non, le jeu est une activité riche, avec ses règles à comprendre et à respecter."

L'engouement pour ce type d'accompagnement thérapeutique est toutefois tempéré par certains. Isabelle Roskam, professeur au Psychological Sciences Research Institute (IPSY-UCL), met en garde : "L'écran garde un pouvoir d'attraction puissant sur le patient. C'est une qualité utile pour travailler avec des patients atteints de troubles de l'attention, par exemple. Mais il ne faudrait pas que l'écran devienne la solution miracle à tous les maux sans encadrement ni accompagnement d'un professionnel."

// VT

(1) Plus d'infos : www.crfna.be

Une expo pour aller plus loin

Le service culturel de l'UCL organise une exposition sur le jeu vidéo "Game over : le jeu vidéo au-delà des clichés". L'objectif : faire découvrir les richesses de ce monde virtuel à un public non initié ou réfractaire à cette activité. Des tables-rondes et activités ludiques sont également organisées en marge de l'exposition.

>> Infos : du 30 janvier au 1^{er} mars, au Forum des Halles (Inforville) à 1348 Louvain-la-Neuve. Entrée gratuite. 010/47.40.30 - www.uclouvain.be/culture

Solival vous conseille

Les joies des sports d'hiver pour tous !

Que l'on soit atteint d'un handicap physique, d'une déficience visuelle ou d'un handicap mental, des solutions existent pour vivre les sensations de la glisse, retrouver le plaisir du ski, découvrir la montagne drapée de neige ou repousser les limites du handicap.

Voici un tour d'horizon des matériels adaptés selon le type de handicap, le niveau de ski et le souhait de la personne.

> Pour les skieurs handicapés debout



Le ski traditionnel avec stabilisateurs (photo 1) convient aux personnes amputées d'une jambe. Les stabilisateurs sont des bâtons terminés par un patin, qui permettent au skieur de trouver son équilibre.

> Pour les skieurs handicapés assis

L'uniski ou le dualski autonome (photo 2) est proposé aux personnes qui ont perdu l'usage des jambes et conservent une bonne mobilité des



bras et du tronc. Le skieur est assis sur un siège fixé sur un châssis, lui-même relié à un ou deux skis. Le skieur est autonome ; il s'aide de stabilisateurs pour maintenir son équilibre et s'orienter.



Très pratique pour les personnes qui ne peuvent utiliser le dualski de manière autonome, **le dualski piloté**

(photo 3) offre au skieur assis la sensation de skier presque seul, et à l'accompagnateur un grand confort d'utilisation grâce à une barre de pilotage et des petits skis personnels. Le skieur assis peut orienter l'accompagnateur avec ses bras.



Le tandem (photo 4) convient à la personne n'ayant pas la possibilité d'aider l'accompagnateur. Il s'agit d'un siège fixé sur deux skis chaussés par le skieur valide.

> Pour les skieurs malvoyants

En cas d'handicap visuel, le skieur peut chausser des skis classiques ou un snowboard et se faire guider par un moniteur pour une **descente en binôme (photo 5)**. Le guide donnera des indications sur la direction à prendre, sur la topographie du terrain, etc.



> Pour les skieurs handicapés mentaux

En cas de déficience intellectuelle, l'adaptation se fera essentiellement au niveau de la pédagogie de l'apprentissage. L'encadrement par un moniteur spécialisé dans l'handiski est vivement conseillé. L'usage de matériel adapté peut également être envisagé.

Accompagnement sur mesure

De plus en plus de stations de sports d'hiver sont équipées de matériel adapté pour accueillir les skieurs handicapés, et les moniteurs de ski sont de plus en plus nombreux à se perfectionner pour encadrer ce pu-

blic. Cependant, il est toujours conseillé de se renseigner sur ce que propose la station et l'école de ski avant de réserver son séjour.

L'asbl "Embarquement Immédiat" peut vous renseigner sur les stations équipées et sur certains matériels adaptés. Ce club sportif liégeois organise du 23 février au 1^{er} mars un stage ouvert à toute personne handicapée de plus de 13 ans qui désire pratiquer le ski assis, le ski ou le snowboard.

Plus d'informations auprès de Patrick Modave 0473/552.797 ou sur www.embarquementimmediatasbl.be



Solival est à votre service tous les jours ouvrables de 9h à 16h.

Une salle d'apprentissage et d'essai est ouverte au CHU de Mont-Godinne - 5530 Yvoir. Une autre salle existe aussi rue des fauldeurs, 1 à 6530 Thuin.

Infos : 070/22.12.20.
info@solival.be - www.solival.be

Jeunes

Avec J&S, skier malgré son handicap

Chaque hiver, Jeunesse & Santé (J&S) propose aux jeunes porteurs d'un handicap mental et/ou physique léger de s'adonner aux plaisirs du ski lors d'un séjour en groupe. Ambiance et enthousiasme garantis !

Ce n'est pas parce qu'on est porteur d'un handicap qu'on ne peut pas découvrir les joies du ski. Telle est la réflexion partagée, il y a plus de dix ans déjà, par des animateurs expérimentés dans l'accompagnement de jeunes handicapés à J&S. Elle a débouché sur un projet qui rencontre un franc succès auprès de jeunes de 14 à 21 ans.



© J&S

"Le séjour est destiné à des jeunes handicapés mentaux et/ou physiques légers capables de se débrouiller au quotidien, de se tenir sur des skis et de comprendre les consignes. Lors des cours, les jeunes sont répartis selon qu'ils sont débutants ou avancés", explique Sophie Dupont, permanente à Jeunesse & Santé Hainaut oriental. Jérôme Lambot, animateur responsable du séjour, poursuit : "Nous sommes huit animateurs pour encadrer dix jeunes. Des moniteurs de ski français assurent les cours et la sécurité du groupe, et nous les accompagnons. Sur les télésièges, chaque jeune est accompagné d'un animateur ou moniteur."

Depuis quelques années, le séjour se déroule à Valmeinier dans un hôtel Intersoc qui accueille en même temps d'autres jeunes séjournant avec J&S. Ce qui permet des rencontres et d'éventuelles activités communes lors de "l'après-ski". "Retourner à Valmeinier est un plus, assure Jérôme Lambot. Le directeur de l'école de ski est sensibilisé à notre

projet et met à notre disposition des moniteurs ouverts et attentifs. Il s'agit d'offrir aux jeunes des moments de détente et de les inciter à se réaliser, à se dépasser aussi mais sans prendre le risque de les dégoûter ni de les affoler. C'est un subtil dosage à trouver", concède le jeune animateur qui évoque la fierté des jeunes lorsqu'ils reçoivent leur flocon ou leur étoile à la fin du séjour.

En toute confiance

A côté des cours de ski quotidiens, les animateurs assurent l'encadrement et les activités de détente. "Comme le rythme est soutenu, la fatigue est rapidement au rendez-vous, même pour les plus sportifs. Pour nous, animateurs, c'est un investissement de tous les instants. Mais quelle satisfaction ! Certains participants ne

loupent ces vacances pour rien au monde. Hélas, après 21 ans, ils ne peuvent plus nous accompagner. Et malheureusement, peu de séjours de ce genre sont organisés pour les adultes handicapés".

Chaque année, le séjour accueille de nouveaux participants. "Le plus souvent, il s'agit d'enfants ayant déjà participé à des séjours AniJHan (ndlr : séjours d'animation de jeunes handicapés, organisés par J&S). Les parents les laissent partir en toute confiance", assure Sophie Dupont. Pour Jérôme Lambot, il reste cependant pas mal d'idées préconçues. "Quand j'explique que j'accompagne des jeunes handicapés aux sports d'hiver, les gens pensent qu'on ne fait que des boules de neige ou de la luge. Beaucoup de parents n'imaginent pas leur enfant sur des skis et sont réticents à l'idée de le voir partir loin d'eux. Pourtant, c'est une chouette expérience de vie. Pour le séjour qui se déroulera à Pâques, il reste des places. Il n'est donc pas trop tard pour se lancer dans l'aventure... en toute sécurité et sérénité", conclut le responsable du séjour.

// JOËLLE DELVAUX

>> Le séjour se déroulera à Valmeinier (France), du samedi 30 mars au dimanche 7 avril. 10 participants maximum. Transport en car. Prix membre MC : 468 EUR (au lieu de 716 EUR) - Réduction de 50 % sur le prix MC pour les bénéficiaires de la franchise sociale. Infos : 071/54.84.02. js.anderlues@mc.be

Skier casqué et courtois

Sur les pistes, skieurs et surfeurs sont souvent très nombreux à dévaler les pentes. Et grâce à l'amélioration des techniques et des matériaux, ils peuvent atteindre des vitesses très élevées. Il n'est dès lors pas surprenant que la plupart des accidents surviennent lorsque les gens chutent ou entrent en collision - parfois très violente - soit avec d'autres skieurs, soit avec des obstacles physiques (rochers, arbres, congères, pylônes...).

Parmi ces accidents, les blessures à la tête sont moins fréquentes que les fractures. Mais elles sont deux fois plus graves que celles affectant les autres parties du corps et représentent la première cause de décès et de handicap chez les amateurs de sports de glisse. Les populations statistiquement les plus à risque de traumatisme crânien ? Les enfants de moins de 11 ans (le risque de collision avec autrui est particulièrement élevé), les jeunes de moins de 35 ans et les hommes (qui prennent généralement plus de risques sur les pistes), et les surfeurs (le risque de collision est plus élevé que chez les skieurs).

Plusieurs études médicales indiquent que le casque permet de réduire de plus d'un tiers les risques de traumatisme crânien et de diminuer grandement la gravité des lésions à la tête (1). Le port du casque est donc vivement recommandé même s'il n'est pas obligatoire. La plupart des écoles de ski le conseillent ou incluent sa location dans le prix des cours. Sur les pistes, la majorité des enfants et des jeunes sont équipés d'un casque et la proportion augmente d'année en année. Une bonne chose donc. Mais le casque de ski reste peu porté par les adultes qui le voient davantage comme un accessoire pour jeunes que comme un élément de sécurité pour eux-mêmes.

Réduire les risques d'accidents doit se faire également "en amont". Le secteur professionnel du ski en est bien conscient. De nombreuses avancées technologiques et mesures de protection et de sécurité contribuent d'ailleurs à réduire l'incidence des accidents. Mais il incombe aussi aux skieurs et surfeurs de respecter les règles élémentaires de conduite sur les pistes. Ce que d'aucuns semblent ne pas connaître.

Adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités et aux conditions, maîtriser sa direction pour assurer la sécurité du skieur en aval, effectuer des dépassements à une distance suffisante, s'assurer de ne pas mettre autrui ni soi-même en danger lors du franchissement de la pente, éviter de stationner sans nécessité sur la piste et la dégager au plus vite en cas de chute, respecter la signalisation... : des pratiques et comportements de bons sens parmi d'autres à adopter lorsqu'on s'adonne au ski ou au snowboard. Car on n'y est pas seul.

//JD

(1) Source : Conseil canadien du ski. Voir www.skicanada.org

Les médias sociaux, source d'information santé

Toujours plus nombreux, les utilisateurs des médias sociaux semblent préoccupés par le thème de la santé. Mais quelles réponses leur apportent-ils ?

Quand on évoque les médias sociaux ou le Web 2.0 (prononcer "deux point zéro"), il est question des sites et applications d'Internet qui permettent à leurs utilisateurs non seulement de s'informer, mais aussi de créer et d'échanger leurs propres contenus. Les statistiques d'utilisation du réseau social le plus populaire révèlent qu'en Belgique, 46,80% de la population possède une page Facebook (1). Sur Facebook comme sur les autres médias sociaux, on ne compte pas le nombre de pages et groupes traitant d'un aspect de la santé. Au Québec, où l'utilisation et la recherche sur les médias sociaux progressent rapidement, de multiples organisations de santé se sont lancées dans cette nouvelle façon de communiquer pour atteindre des objectifs d'information, de sensibilisation ou de changement de comportement. Par exemple, la page Facebook du Défi Santé 5/30 Équilibre – une campagne qui invite à passer à l'action en accomplissant des gestes concrets pour améliorer ses habitudes de vie et sa santé – rassemble plus de 16.000 adeptes.

Il existe aussi des réseaux sociaux spécifiquement destinés aux personnes concernées par un problème de santé. C'est le cas des multiples forums de discussions du célèbre site *doc-tissimo*, du site américain *patientslikeme* (qui permet à ses 171.000 adhérents d'entrer en contact avec des malades présentant le même diagnostic qu'eux), ou encore du site français *carecity.com* offrant une quarantaine de communautés consacrées à autant de maladies. Si elles regroupent moins de participants que les réseaux sociaux généralistes, ces plateformes répondent plus précisément aux besoins de leurs utilisateurs.

L'univers de l'Internet santé

Selon Christine Thoër, chercheuse au département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal, la santé est l'un des secteurs qui progressent le plus rapidement sur le Web. "Internet a un vrai impact sur le rapport des individus à la santé, estime la sociologue. C'est une ressource qui change la façon de gérer sa santé, qui est à l'origine de l'adoption de nouvelles pratiques." Les informations recherchées sur le Web concernent en premier lieu les pathologies, ensuite la prévention

et les habitudes de vie, puis l'analyse des symptômes, les ressources de proximité et enfin les médicaments.

Christine Thoër affirme aussi que, contrairement à ce que l'on pourrait craindre, la démarche de recherche d'information santé sur Internet ne porte pas préjudice à la relation patient-médecin : ce n'est pas parce qu'ils sont mieux informés que les patients remettent en question l'expertise médicale. Au contraire, ce savoir les rapproche de leur médecin en les aidant à comprendre leurs maladies et traitements.

"INTERNET CHANGE LA FAÇON DE GÉRER SA SANTÉ, ELLE EST À L'ORIGINE DE NOUVELLES PRATIQUES."

Une femme urbaine éduquée

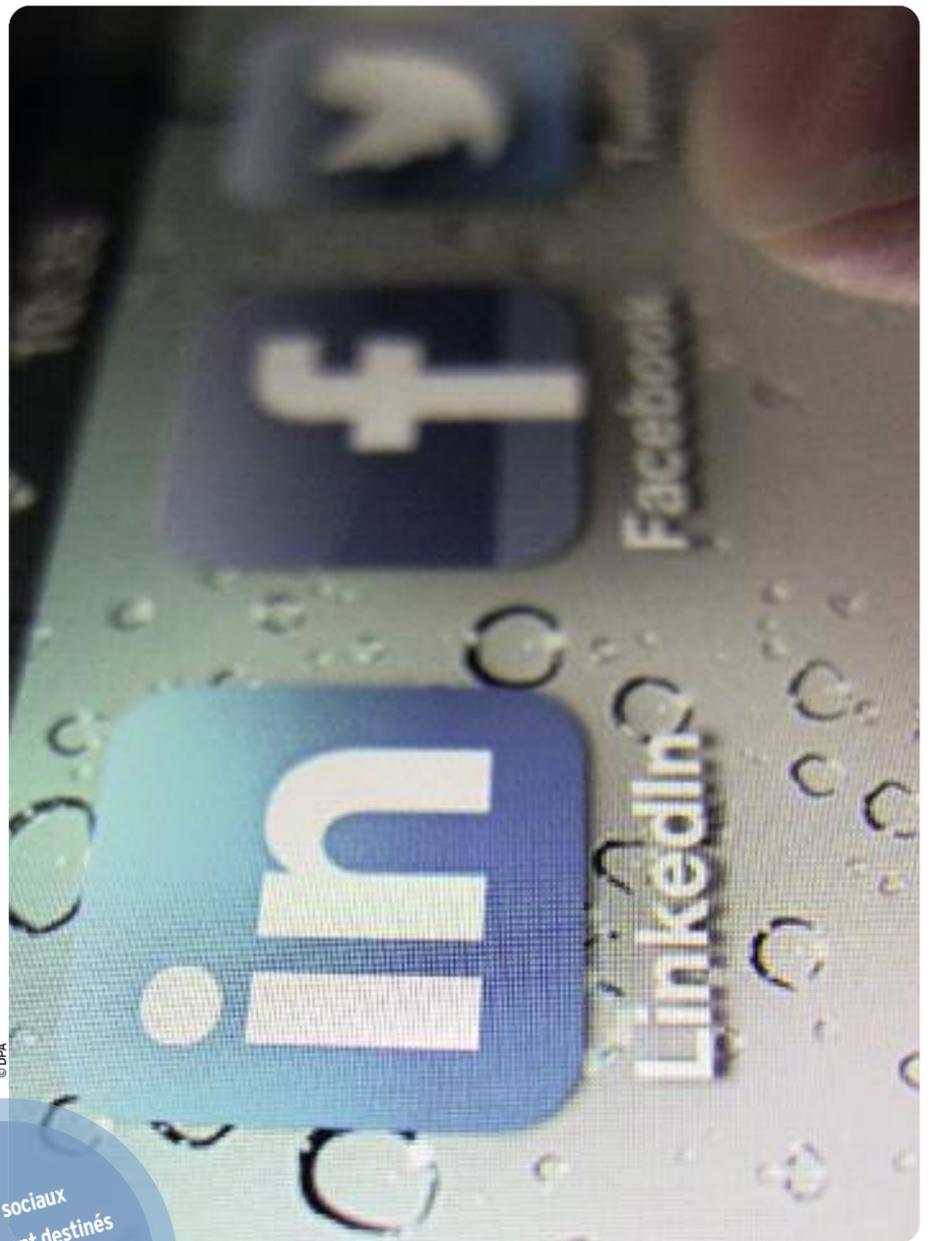
Qu'est-ce qui encourage certains à rejoindre les réseaux sociaux sur des questions de santé ? La réponse est simple : les mêmes motivations que celles qui les poussent à s'intéresser à leur santé dans le monde réel. D'ailleurs, Internet n'est généralement pas la principale source d'information sur la santé. Les proches, les médias traditionnels et les professionnels de la santé restent les référents en ce domaine.

Deux grandes catégories de personnes cherchent de l'information santé sur Internet : celles qui, en bonne santé, sont soucieuses de leur bien-être, et les malades chroniques ou leurs proches qui visent à améliorer la gestion de problèmes de santé. Si on devait dresser un profil-type de l'internaute qui cherche de l'information santé (2), ce serait celui d'une femme urbaine ayant été scolarisée, plutôt jeune ou encore "baby-boomer" (entre 50 et 65 ans). Cependant, il ne s'agit que d'une tendance et l'on sait que ceux qui s'intéressent à la santé ont des profils multiples. Notons aussi que même si le média se démocratise et pénètre l'ensemble des groupes de la population, la fracture numérique – c'est-à-dire la différence entre groupes socio-économiques dans l'accès aux technologies de l'information – reste bien réelle.

La valeur des amis

On sait depuis longtemps que le soutien social, en particulier celui des pairs qui partagent les

Il existe des réseaux sociaux spécifiquement destinés aux personnes concernées par un problème de santé.



mêmes réalités de vie, est un élément-clé de l'adoption de comportements favorables à la santé. Cela s'applique aussi dans le monde virtuel : le partage, la mise en réseau, l'échange... Voilà justement le principe-même des médias sociaux. "Échanger avec des pairs est particulièrement apprécié parce que les informations obtenues sont très concrètes et donc plus accessibles, et parce que les discussions abordent tant les dimensions médicales que sociales de la maladie : comment vivre avec un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ? Les médias sociaux constituent ainsi des espaces où on trouve du support et où peuvent se développer des relations sociales", indique Christine Thoër sur le Portail Internet et Santé québécois consacré à ces questions.

Sur une page Facebook, on peut facilement générer un échange sur un aspect de sa santé, valider un comportement que l'on envisage d'adopter, obtenir des encouragements à persévérer dans son arrêt tabagique ou dans sa perte de poids... Les relations sociales jouent aussi un rôle important dans l'adhésion à des interventions en ligne de promotion de saines habitudes de vie. C'est ce que vient de montrer une autre étude récente (3) qui a analysé les effets du programme américain *Daily Challenge* ("Défi quotidien") visant à aider les individus à améliorer leur bien-être par de petits changements dans leurs habitudes de vie. Les participants inscrits reçoivent chaque jour un e-mail ou un message sur Facebook les invitant à réaliser un nouveau défi santé, comme prendre les escaliers ou surveiller la quantité de sel dans leur repas. Ils peuvent indiquer qu'ils ont réussi mais aussi partager la façon dont ils s'y sont pris avec les membres de la communauté *Daily Challenge* ou avec leur propre réseau.

L'étude a montré que les participants qui tissent des liens sociaux sur le site sont plus engagés dans l'intervention et réussissent plus de défis que ceux qui n'en ont aucun. Les relations avec d'autres utilisateurs, qu'on les connaisse ou qu'on les ait rencontrés virtuellement, sont un moyen d'obtenir du soutien et de trouver des modèles inspirants.

Les normes sociales et le Web 2.0

Les comportements se fondent généralement au regard d'une norme sociale. On agit d'une certaine manière pour se rapprocher ou, au contraire, pour se différencier des autres, de ce que l'on perçoit comme étant la norme. Les médias sociaux sont comme de vastes cours de récréation, des espaces où se construisent et se véhiculent les normes sociales relatives aux comportements. Notons que nous ne jouons pas tous un rôle égal dans l'élaboration des normes, certains ont plus de poids que d'autres. À l'ère du Web 2.0, les leaders d'opinion sont souvent des blogueurs influents, ces individus qui tiennent un blog atteignant de hauts taux de consultation. Si les changements de comportements ont lieu dans les milieux de vie réels que sont la maison, l'école ou le lieu de travail, il est certain que les médias sociaux contribuent aujourd'hui au processus en jouant sur ces trois tableaux : informer, soutenir socialement et participer à la création et à la diffusion des normes sociales.

// PASCALE DUPUIS

Quelles informations santé ?

Les données d'une récente étude américaine confirment que les médias sociaux sont de plus en plus utilisés pour obtenir de l'information sur la santé (1). Cette étude révèle aussi que les usages santé des médias sociaux sont plus variés qu'il n'y paraît : la première utilisation est la recherche d'avis sur des services et ressources de santé (42%). L'échange avec des amis et avec l'entourage vient ensuite (32%), suivi de la lecture de témoignages de personnes vivant les mêmes problématiques (29%). Enfin, près de 25% des internautes regardent des vidéos relatives à la santé, mises en ligne par d'autres personnes. Par exemple, l'Association québécoise de prévention du suicide publie chaque semaine une capsule proposant le témoignage réel d'une personne touchée par cet important problème de santé publique (2). Trois quarts des internautes se contentent de lire les expériences relatives à la santé des autres. Les plus actifs, ceux qui publient des informations, sont plutôt jeunes (18-24 ans) et en bonne santé.

Toujours d'après cette étude américaine, un peu moins de la moitié des internautes déclarent que les informations recueillies pourraient les inciter à modifier leurs comportements, que ce soit en sollicitant une seconde opinion médicale, en les inspirant pour la gestion de leur maladie chronique, en les incitant à adopter de nouvelles habitudes de vie, en les aidant dans le choix d'un médecin ou d'un établissement de santé ou encore en les amenant à prendre un médicament.

Si l'on décèle dans les médias sociaux un formidable moyen de favoriser l'autonomie des individus quant à leur propre santé, il faut rester critique et considérer le caractère approximatif de certaines informations véhiculées, voire des pratiques à risque qui peuvent y être promues.

(1) Les résultats de l'étude sont présentés sur <http://blogsgrms.com/internetsante>

(2) Les témoignages peuvent être lus sur www.ajouteravoix.com.

(1) Ces statistiques sont consultables notamment sur www.socialbakers.com

(2) D'après Christine Thoër, lors de la conférence "Le développement de l'Internet-santé : quels sont les enjeux pour la santé publique ?" donnée le 11 mars 2010 à Montréal.

(3) Rapportée sur le Portail Internet et Santé : <http://blogsgrms.com/internetsante>

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte
Code IBAN : BE77 0000 0790 0042
Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1.
au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 11/01 pour l'édition du 24/01 ; le vendredi 25/01 pour l'édition du 7/02.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Divers

AV: 1 siège auto Römer Duo Plus, 9-18kg, fixation isofix, tb. ét., lit parapluie BB Confort et Maxi Cosy compl. (habill. pluie-chancelière) parf. état. 0496-12.17.00. (D48324)

Meuble-vitrine neuf, finition hêtre, 210x75x40cm: 220E, magnif. mant. fourrure vison: 400E, GPS Viamichelin navig. X960 Europe nf., boîte origine ach:219E, pv à disc. 065-34.92.11 en soirée. (D48313)

AV: appareil Vidéomatic Lux 22 pouces (écran agrandisseur pour malvoyants), ét. nf., servi 3x, vend: 1.500 EUR (à moins de la moitié du prix d'achat). 0496-90.41.16. (D48326)

Tabl. hexag. 6p design, 2 faut. ipl. tissu "Beka" conv. en lit, canapé 2p+1 faut. 1p. ét.nf. 80E, 2 gds tapis vérif. "Bukkara" ch à c. pin 2p, biblio et c bureau, 100E etc... 0475-46.29.47. (D48320)

Musée recherche uniformes et objets divers des guerres 14-18 et 39-45, aidez-nous à transmettre la mémoire. 0475-97.31.14. (D48202)

A saisir, siège gonflable électr., marque Mangar, pour pers. âgées ou à mobilité réduite, jamais servi, achat neuf: 866 EUR, laissée: 500 EUR. 071-65.51.17. (D48239)

AV: appareils auditifs "Widex Senso", gauche+droit, ét. neuf, 650 EUR/les 2. 069-68.92.66-0472-10.43.17. (D48317)

AV: tableau Jules Petit 1m x 0,50, prix à débattre. 0494-87.23.36 après 18h. (D48249)

Brûleur pr chaud. maz. Hermann 2006, Best Confort: 400E, télé Sony, tube Triniton, écran plat 68cm: 250E, vélo enfnt 3-5a., bicolor: 25E, vélo enfnt 7-10a, gris métal.: 40E. 010-65.62.92. (D48312)

Club de bridge convivial, recrute membres, possibilité de formation pour débutants ou cours de remise en route. 02-735.02.18. (D48307)

AV: 2 métiers à tisser anc. 17è et 18è siècle en chêne, parf. ét., transport, montage, fournitures laines, fils et accessoires compris, prix à débattre. 071-59.08.14. (D48258)

AV: lit médicalisé complet, état impeccable: 500 EUR, fauteuil relax électr., ét. neuf: 300 EUR. 0485-89.36.98 soir. (D48266)

Artisan, bûcheron-grimpeur, élague ou démonte les arbres, rabotage des souches et broyage des branches. www.elagage.be - 0477-39.55.40. (D47161)

Mobilier

AV: salon tissu beige, 3pl. canapé + 2 fauteuils, excell. ét., 700E, ch. à c. de style en chêne, lit 2p + 2 tabl. de nuit et toilette miroir triptique, 900E, phot./demande. 02-451.07.00. (M48285)

AV: 1 table sàm, 6 chaises, 2 fauteuils mod. rouge, sàm (2 meubles), prix modérés. 081-73.09.49. (M48305)

AV: table + allonges, chêne plein, poss. mettre 22p., 750 EUR, table de salon même style, 75 EUR. 0496-21.59.24 - 071-87.79.56. (M48257)

Villégiature (Belgique)

Westende centre, coin digue, prox. mag., prix spécial janvier et février, raviss. appt. tt. conf., facilités d'accès, animal bienvenu. 0478-42.71.13 - 071-36.69.56. (V48321)

Séjour en ardenne, Alle/s/Semois, louez mag., appart. avec jard., terr. 2 à 4p. 061-50.13.72 ou 061-41.40.17. (V48106)

La Panne, appt. 2ch., face à la mer, 6-8 p., lumineux, spacieux, rénové, tt. conf. 0479-32.75.55. (V48272)

Semel Longlier (Neufchâteau), mais. typique ardennaise, endr. calme, 4ch., chff. c., 2 poêles à bois (+ bois chff.), télé, grd. verger avec bbq, w-e. ou sem. 083-21.14.89 - 0475-42.72.65. (V48252)

La Panne, appart. avec gar., face mer, cent. de la digue, 2ch., tt.conf., tr. lumineux, pr. commerces, tte. l'année du sam. au sam. à pd: 350E. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - vhw@belga.com.net (V48322)

La Panne, appt., 4p. au centre et à 50m de la mer, tv, asc., terr., à pd. 175 EUR/sem., 85 EUR/w-e. 0477-82.37.13. (V48318)

Coxyde, appt., 2ch., digue de mer, tt. conf., mod. et soign., phot. et tarif 2013 - 0473-92.13.56 pierrardcoxyde.skyrock.com (V48227)

Nieuport-Bain, appart. 2p. soigneuses + 3 enfnts., accès direct digue-plage, état impecc. 0476-66.45.46. (V48314)

La Panne, Esplanade, 150m mer, appart. 2ch., 2 bains, gar., libre du 14/01 au 12/07 et w-e, sauf du 1 au 23/04, libre carnaval et sept. 0472-26.54.48. (V48299)

Coxyde, appt. 2 ch. 50m digue, près du centre, 2ch., sdb, wc, cuis. semi éq., liv, tv, 1è ét., asc., park. priv., sem.-qz.-mois, (condit. spéc. à pd la 3ème sem.) 084/32.12.43. (V48291)

Coxyde, grd. rez, 8p., 3ch., 50m. digue, hyper équip., prox. centre, été: 650E/sem. (chges. compr.), sept: 300E/sem., touss.: 450E. - 0479-49.86.11. (V47072)

Villégiature (France)

Ski, pied des pistes, Hte. Savoie, rég. Morzine-Avoriaz, bel appart., libre carnaval, photos par mail. 0475-56.59.20. (V48283)

Drôme, Provence, gîte 4/5 pers. tout conf., grd. jard. omb., pisc., pleine nature, 450 à 600 EUR, s./sais. 0033-475.53.64.04. (V48251)

Gruissan Méd., appart. 4/5p., 4e. ét., vues splendides, mer/mont/port, gde.pisc., rés. arborée, proche comm., park. sécur., asc., tt. conf. 0473-56.25.01 - 081-31.05.17. (V48298)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt., 2ch., sdb., living, terr., sup. équip., gar., rdch., repos garanti. 0478-27.49.77. (V48277)

St-Gervais, Hte. Savoie, appart. de coin, 55m2, 4-5p., balcon, gar., tv, cuis. sup. éq., tt. conf., w-e, sem., qz., mois. 068-28.38.95. (V48270)

Prov., ds.ens.résid., calme, pisc., mais. pl.-pied, tt.conf., 4/5p., clim., pt. jard.clôt., terr., pk.priv., prix int. dégrés. h-s., loc. tte l'année. 067-33.90.35 - amivac.com/site4203. (V48262)

Offres d'emploi

L'ASBL "CESAHM" RECRUTE POUR SON SAJA ET LE LOGEMENT COMMUNAUTAIRE (H/F):

> un chef éducateur

CDD 1 an - temps plein (pouvant être prolongé par un CDI) - barème 21 AWIPH - pas-seport APE - entrée au 1^{er} mars.

Fonction : diriger et coordonner les équipes éducatives et veiller à l'accompagnement optimal des personnes accueillies.

Profil : bachelier ou master à orientation sociale, psychologique ou pédagogique - expérience de pratique socio-éducative ou pédagogique de plusieurs années avec des personnes handicapées - aisance dans la gestion d'équipe et une expérience dans ce domaine est un atout - capacité d'analyse, d'organisation et bonne communication orale et écrite.

Rens.: cesahm@skynet.be
Envoyez une lettre de motivation manuscrite et un CV pour le 30 janvier à Fabienne Ludovicy, Directrice, rue du Sewage 9 - 4100 Seraing

L'ASBL MAISON MARIE IMMACULÉE, RÉSIDENCE SAINT-FRANÇOIS, MR-MRS ENGAGÉ (H/F):

> des infirmiers de jour

A1, A2 - temps plein - temps partiel

> un kinésithérapeute

temps partiel

> un ergothérapeute

temps partiel

> des aides-soignantes de jour

temps partiel

Envoyez votre candidature à Maison Marie Immaculée, Mr. Maribro, Responsable R.H., Grand-Chemin 61 - 7063 Neuvilles ou ressourceshumaines@asbl-mmi.be

LA CLINIQUE ET MATERNITÉ SAINTE-ELISABETH À NAMUR RECRUTE (H/F):

> un infirmier en mammographie

contrat d'un an pouvant être suivi d'un CDD - 18h/sem.

Villeneuve-Loubet, Côte d'Azur, 200m plage, quart. résid., grd studio, été/hiver. 081-73.68.98. (V48261)

Sud France, env. Béziers, particulier loue villa 3 ch., tt. conf., terr. clos. www.saintgenies.be - 061-21.54.57. (V48308)

Provence, villa 6-8p., 3ch., tt. conf., 8km Aups, 15km Verdon et lacs, 500 à 800 EUR/sem. 0498-77.67.65. (V48309)

Provence -Verdon, été 2013, villas privées et gîtes avec piscine - 0033 682.40.88.78 - www.immodere.com/varcamdobb.php (V48220)

Calvisson-Gard, pr. mer Cevennes, mais. ds. dom. gard., 2 pisc., terr. multi-sport, min. golf, pétanq., prox. Ravel, tt.éq., 2ch., l-v, tv-dvd, Internet, sal., jard., bbq. 0475-55.28.41. (V48296)

Menton, côte d'Azur, bord de mer (studio-appt.), 2/3p., tt. conf. 068-28.25.75 ap. 19h et w-e. (V48310)

Roquebrune, Cap-Martin, Menton, à l. ttes périodes, studio tt conf., S-O, grde terr., belle vue montagne, b. de mer, tv, m.o., phot. disp. 085-84.14.30. (V48215)

Ardèche sud, Grospierrres, mais.éq., 3/5 ou 6/8p., agrém. 2*, sem: 570/840E/juil/août, 350/400E juin/sept., mois: 350/400 de oct à mars sf. vac. 0033-475.89.90.61 - 0033-674.6773.37. (V48117)

St-Tropez/Ste Maxime, à l. tte. l'année ds. rés. priv., villa 2ch, 5p., tt. conf., cuis. sup. éq., clim., tv, tél., Internet, jard., pisc., park. priv., terr. pl. sud., 0475-47.02.13. (V48230)

C. d'Azur, St-Aygulf, villa 8p., pisc., grde. terr., vue mer, jard. clos, park. 085-84.24.59 - 0475-31.27.18. (V48325)

St-Cyprien-plage (Roussillon), à l. villas, 4/8p., libre toute l'année, sauf le mois de mai, pisc., tennis, mer, commerces à 250m., diaporamas à voir. 02-305.71.43 - 0478-45.51.91. (V48235)

Ski, Alpe d'Huez, appart. 4p., tt. conf., balcon pl. sud, vue dégagée, pied pistes, 4ème ét., dernier étage. 063-57.78.89. (V48244)

Méd. Barcarès, appart. 2ch., face mer, l-v, tv, park. priv., Pâques, mois svts., quinz., vélos, photos disp., site. 061-26.61.20 - 0479-56.04.93. (V48315)

Les 2 Alpes, 1650-3600m., appt. 4-6p., tt.conf., prix intér., 600E/s Noël - Nouv.-an, 400E/s du 5/01 au 8/02, navette gratuite au pied de l'immeuble. www.location-2alpes.com - 0498-29.44.19. (V48181)

Port Camarque, villa Marina, 6p., conf., cuis.éq., grde. terr. sud, jard., quai priv. de 14 M, 1.000E/qz., été 2.400E/qz. 081-65.50.11. (V48306)

Villégiature (Autres pays)

Costa Blanca, Albir, appt. 2ch.+ 2 sdb., liv, terr., pisc., cuis., tv, tél., asc., gar., less., tt. conf., très calme. 0478-27.49.77. (V48276)

Plus de détails sur www.cmsenamur.be
Envoyez une lettre de motivation avec CV à Mr. Libert, Directeur général, Clinique et Maternité Sainte-Elisabeth, Place Louise Godin 15 - 5000 Namur

Offres de service

L'ASBL ESPACE SOCIAL TÉLÉ-SERVICE À BRUXELLES RECHERCHE (H/F):

> des bénévoles

pour assurer l'accueil général visant à recevoir des personnes souvent précarisées sur divers plans (social, juridique, psychologique...), en vue de les orienter vers le service adéquat - une demi ou une journée/sem.

Rens.: 02/548.98.00, Etienne Monnier ou volontariat@tele-service.be

LA CLINIQUE SAINT-LUC DE BOUGE RECHERCHE (H/F):

> des bénévoles

pour le service radiologie afin d'accueillir, guider, rendre de petits services et écouter les patients.

Envoyez votre candidature avec CV à ressourceshumaines@slbo.be ou Clinique Saint-Luc, rue Saint-Luc 8 - 5004 Bouge.

L'ECOMUSÉE DU PAYS DES COLLINES SITUÉ À LA HAMAIDE RECHERCHE (H/F):

> des bénévoles

pour donner un coup de main lors d'une fête ou d'un évènement quelques heures par an et pour l'accueil au Musée pendant la permanence du dimanche après-midi.

Rens.: 068/64.51.55 ou ecomusedupaysdescollines@skynet.be

Costa Brava, belle villa, 4ch., 3 sdb, piano, jard. clôt., plage accessible à pied, juill.: 1.800E/qz, hors-saison: 600E/qz. 0476-78.91.48 - leondoyen@gmail.com (V48302)

Portugal, Lagos-Algarve, prox. plages et ville d'Algarve, vac. au soleil, spl. auberge fam., pisc. priv., tennis, sauna, bbq, prix excep., propriétaires parlent le français. 0497-82.96.00. (V48294)

Italie, Ombrie, Apennins, ds. oliveraie, 2 mais. 2/3 ch., 2/6p., pisc., calme, vue imprenable, 25km Assisi, ttes. commod. 0495-59.19.18 - www.lepiatte.com - ncapocci@lepiatte.com (V48301)

Unique ! Suisse Valais, Ovronnaz, à pd: 295 E/sem. ttc. pr. loc., spl. appt. 2-6p., lux.éq., tr. ensol., imm.terr.sud, vue sup., prom., tennis, 3pisc. therm., ski, doc+photos. 02-653.35.25. (V46959)

Escala, villa, 3ch., 600m cent., mer, 200E sem. hiver + carn. + Pâq., du 7/04 au 16/05, du 4 au 18/06, du 24/07 au 3/08, du 17 au 31/08. 0472-26.54.48. (V48300)

Esp. Javea, villa fam. tt.c. ds. jard.clos, 1500m2, gd.calme, 7p., 4ch., 2sdb., liv, cuis.sp.équipée, 3terr., veranda, 2piscines, www.villanovalet.be - 0032-474940619 - claudenoalet@hotmail (V48297)

Esp., Villafortuny (Cabrils), appt. rdc., 6p., 3ch., 2sdb., pr. plage, gd. balcon/parc, cuis.éq., libre mai-juin-sept-oct: 999E/mois, juill.-août: 880E/qz. 0477-65.55.16 - 03-651.63.57. (V48196)

Suisse, Hte. Nendaz, magnifique chalet 6p., ent. rénov., grd. conf., 3ch., cuis. équip., vue imprenable, vaste domaine skiable s/4 vallées, pas d'animaux. 063-57.83.39. (V48250)

Moraira (Esp), villa 7p., 300m mer, jard. trop. clim., pisc. priv., grdes. terr., tt. conf., tv, cuis. éq., prix mod., Pâques, avril, mai, septembre 067-44.35.38 - accarlier@hotmail.com (V48288)

Ski, Suisse Valais, superbe appart. 6p., grd. conf., cuis. éq., grde terr., pl. sud, alt. 1500m, 600 EUR/sem. 081-65.50.11. (V48039)

Moraira (Esp), villa vue mer/mont., plage à 600m, max. 9p., à pd: 400 EUR/sem., tt. conf., photos-doc. 0473-72.63.73 pr. adresse Internet. (V48279)

Almunecar +Benidorm, appt., vue mer, lch., tv, sdb., liv, terr. sud, micr.-ond., 399E/m. + ch., 899E/m. et 650E/qz. en juill-août, 1 chien adm., pisc., park. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V48160)

AV: Garmich (All.) appart. 4p., en copropriété (1 semaine), piscine, sauna, hôtel Quellenhof, prix interr. 081-51.24.07 ap. 19h. (V48304)

Sicile, à 7 km de Lentini (Syracuse) et à 5' d'une mer cristalline, villa très bien équip., 4 à 6p., propr. clôturée et climatisée. 081-40.26.33 - 0475-49.00.18 - montellier.maugeri@live.be (V48256)

Quels avantages naissance vais-je recevoir de la MC ?

Découvrez la réponse sur www.mc.be

Un Samsung Galaxy Tab à gagner !

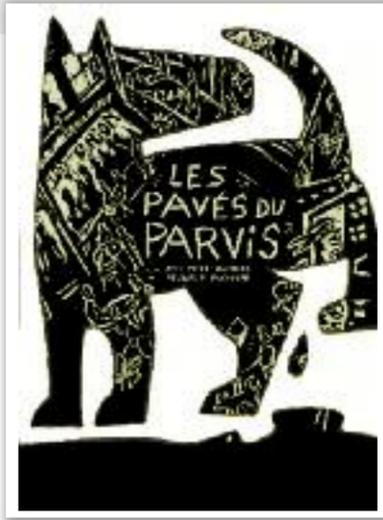
MUTUALITÉ CHRÉTIENNE

La solidarité, c'est bon pour la santé.

Théâtre

Une immersion au cœur de Saint-Gilles

Ah... Saint-Gilles, cette jolie commune du Sud de Bruxelles! Bien connue pour son Parvis avec ses terrasses animées en été, sa diversité culturelle, son marché, l'Union où l'on se réfugie en hiver pour y déguster une soupe aux poireaux... Des milliers d'histoires se croisent sur cette place. *Les pavés du Parvis*, le nouveau spectacle produit par la Charge du Rhinocéros les raconte sur scène.



Deux comédiens, un décor minimaliste... et une richesse d'anecdotes racontées avec humour pour faire vivre au spectateur le bouillonnant Parvis de Saint-Gilles. Pour cette nouvelle création théâtrale, Pierre Wayburn et Amélie Lemonnier, les deux comédiens se sont immergés de longs mois dans ce quartier bien connu de cette commune bruxelloise.

Saint-Gilles a la particularité de brasser tant les cultures, que les niveaux sociaux. Avec le "bas" et le "haut" de la ville qui se distinguent, les quartiers typiques... pour se retrouver finalement sur une même place : le

Parvis. Ce spectacle aborde ces différences et ressemblances entre les personnes qui peuplent la commune. "Nous aimerions sensibiliser le spectateur à cette belle diversité, ce terreau de multiculturalité", explique Pierre Wayburn.

Les pavés du Parvis séduira les Saint-Gillois et tous les amoureux de cet endroit branché de la capitale. Mais pas seulement... Chacun pourra s'identifier aux différents personnages qu'habitent, tour à tour, les

// VT

>> **Les pavés du Parvis** - avec Pierre Wayburn et Amélie Lemonnier - mise en scène : Philippe Laurent - du 29 janvier au 16 février à 20h30 (sauf les dimanches et les lundis) - Théâtre La Samaritaine, rue de la Samaritaine 16 à 1000 Bruxelles - Prix : 15 EUR - Réservations : 02/511.33.95 ou samaritaine@skynet.be

CONCOURS

En Marche et la Charge du Rhinocéros vous offrent 3 x 2 places pour la représentation du spectacle *Les pavés du Parvis*, le 1^{er} février à 20h30, au Théâtre La Samaritaine, rue de la Samaritaine 16 à 1000 Bruxelles. Pour remporter ces entrées, envoyez vos coordonnées (nom, prénom, numéro d'affiliation à la MC, adresse et n° de téléphone) à enmarche@mc.be avec en objet : "concours Pavés du Parvis".

Les gagnants seront tirés au sort le mardi 22 janvier. Ils seront avertis par e-mail.

en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles
© 02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11, 1970 Wezembeek-Oppem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloz - SECRÉTARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES :

Joëlle Delvaux - Philippe Lamotte - Virginie Tiberghien - ADMINISTRATION - PETITES

ANNONCES : Carine Renquin - INTERNET : Jessy Doulette - MAQUETTE : Olagil sprl - MISE EN

PAGE : Olagil sprl - Philippe Maréchal.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois (1^{er} jeudi du mois en juillet et en août)

IMPRIMERIE : REMY-ROTO - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing

ROUTAGE : BARBIER - Parc Créalys - Zoning industriel - 5032 Isnes (Gembloux)

Une erreur dans votre adresse postale?
Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

Dans les livres

Eternit, l'amiante en procès



Ce livre est une plongée dans l'un des drames industriels les plus odieux du XX^{ème} siècle, celui de Casale Monferrato. Il raconte comment la poule aux œufs d'or de cette petite ville du Piémont (Italie) - l'amiante, pourvoyeur d'emplois et de développement - s'est progressivement transformé en malédiction pour une communauté toute entière : les ouvriers, mais aussi les épouses et les enfants, de même que de simples voisins des usines exploitées par une multinationale (Eternit) dirigée par une famille belge et une famille suisse. On ouvre des yeux ébahis devant la façon dont fut d'abord minimisé, puis étouffé l'impact redoutable de la fibre minérale sur la santé, accouchant finalement du plus retentissant procès judiciaire de ces dernières années en matière de santé. En choisissant de suivre quelques protagonistes clefs de cette saga politico-judiciaire étalée sur plusieurs décennies, l'auteur, récompensé par un prix de journalisme amplement mérité, donne à ce récit une allure de roman macabre. Mais très bien documenté et tellement éclairant sur le cynisme de la machine industrielle lorsqu'il s'agit de protéger les intérêts commerciaux au détriment de la santé et de la vie.

>> **Eternit, la fibre tueuse. Le combat pour la justice de Casale, ville martyre de l'amiante** - Giampiero Rossi - Ed. La Découverte - 2012 - 166 p.

Confidences d'un coureur des bois

A l'heure où les bibliothèques d'amateurs de nature regorgent d'ouvrages plus richement illustrés les uns que les autres, on se plongera avec bonheur dans la lecture de ce livre plutôt sobre, volontairement présenté comme une sorte de cahier scolaire, juste émaillé de quelques jolis croquis de l'auteur. Nul manuel scientifique, ici, pour autant. Juste une myriade de récits très vivants, fruits d'escapades menées en toute saison dans la forêt wallonne, riches en anecdotes et observations les plus diverses sur la faune qui la hante : castors, blaireaux, cerfs, sangliers, renards... Au-delà de son amour pour ces hôtes incontournables de la forêt, l'auteur parvient à nous intéresser aux habitants infiniment plus discrets de cet écosystème (qui peut se vanter d'avoir pratiqué l'affût aux musaraignes... ?), ne cachant pas ses indignations autant que - parfois - ses émerveillements sur la façon dont il est géré. Au-delà de son invitation à réfléchir l'avenir de la biodiversité, ce livre est aussi, et peut-être surtout, une invitation à lever le pied, à fuir le tohu-bohu du monde-qui-communiqué et à nous imprégner de cette nature paisible et vivifiante, si proche de nos villes et pourtant mal connue.

>> **Confidences d'un coureur des bois** - Bernard De Wetter - Ed. Safran - 2012 - 273 p.

L'adieu à la mère



Ceux qui ne connaissent de la littérature flamande qu'Hugo Claus seront ravis de découvrir Tom Lanoye à l'occasion de la première traduction en français d'un de ses ouvrages *La langue de ma mère* (Sprakeloos). Ce livre a connu un succès très important en Flandre, aux Pays-Bas et ailleurs, accouchant l'automne dernier d'une série de représentations théâtrales sous-titrées en français, ovationnées par le public. A travers l'attaque cérébrale qui frappe sa mère et la rend incapable de communiquer normalement, Tom Lanoye relate avec finesse et truculence son enfance dans la ville de Saint-Nicolas, la révélation de son homosexualité à sa famille et, surtout, l'amour de sa mère et l'accompagnement de celle-ci dans la dépendance extrême, puis vers la mort. Tout cela pourrait faire penser à un récit noir et pesant. Il n'en est rien. D'abord, grâce à une écriture qui jamais, si dense et puissante soit-elle, ne verse dans le verbiage. Ensuite, du fait des personnages hauts en couleur croisés dans cette Flandre tantôt conservatrice et coincée, tantôt moderne et ouverte (Lanoye est, depuis longtemps, un pourfendeur virulent du nationalisme à la façon De Wever). Mais ce qui frappe surtout, c'est cette façon si riche et émouvante de décrire l'amour entre une mère et son fils.

>> **La langue de ma mère** - Tom Lanoye - Ed. La Différence - 2011 - 393 p.

Quand les jeunes proposent...

Il y a ceux qui annoncent les crises et les scénarios d'apocalypse. Il y a, à côté, ceux qui proposent des solutions ou, à tout le moins, des pistes de remédiation. Les auteurs de ce petit livre plus léger qu'un livre de poche font assurément partie de la seconde catégorie. Agés de vingt à trente ans, ils sont membres d'un collectif appartenant à l'Appel de la jeunesse, une association créée pour mieux faire connaître les liens entre santé et environnement. Préfacées par le botaniste et auteur d'ouvrages à succès Jean-Marie Pelt, leurs propositions pour un monde meilleur se veulent pratiques et réalistes. Bien sûr, ils savent que le monde est complexe et que le changement prendra du temps. Mais leurs analyses, clairement exposées ici, reposent sur une grande maturation. Ils proposent ici d'agir en vue d'une démocratie plus vivante et participative (notamment dans les entreprises), d'un usage plus raisonnable de la chimie et de la technologie (par exemple envers les produits générateurs d'allergies) et d'une mondialisation raisonnée (interdisant, par exemple, la spéculation sur les denrées alimentaires).

>> **Moments d'agir. Un appel de la jeunesse** - Ed. Jouvence - 2012 - 123 p.

La responsabilité des écoles de commerce



Sortie voici vingt-cinq ans d'une haute école de Commerce, Florence Noiville se livre, dans un opus bien trempé, à l'examen de l'enseignement qu'elle y a reçu. Elle, ses anciens congénères auprès desquels elle a enquêté, et les étudiants qui leur succèdent aujourd'hui. Les places sont toujours très prisées dans ces formations qui placent la finance et le marketing en reines des disciplines, avec un diktat sous-jacent : comment faire plus de profit? Rien ne semble avoir changé depuis les années 80. Les chaires de commerce équitable, de management alternatif ont certes vu le jour mais "tout cela reste à la marge", constate celle qui s'est "fourvoyée" en devenant journaliste littéraire. Elle résume le système dominant en un curieux sigle : MMPDC soit "Make more profit, the rest we don't care about", le leitmotiv de la boîte américaine qui l'engagea pour son premier job. En un bref essai, elle alerte : "ce que l'on apprend dans les écoles de management ne peut plus être considéré comme le fondement d'une économie durable, encore moins d'une 'politique de civilisation'." Il s'agit de réformer les grandes écoles de commerce, plus largement de formuler d'autres critères de richesse, d'autres besoins de recrutement... Ecrit en 2009, "J'ai fait HEC et je m'en excuse" est complété d'une postface sous la forme d'un entretien éclairant et incisif, trois ans après, entre Florence Noiville et son mari, Martin Hirsch, coprésident avec Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix, de la chaire "Entreprise et pauvreté" à HEC.

>> **J'ai fait HEC et je m'en excuse** - Florence Noiville - Éd. Librio - 2012 - 85 p.

// PHL ET CD

Editorial Alda Greoli//Secrétaire nationale

Un vœu pour 2013: "faire société"!

En ce début d'année, il est d'usage de vous présenter nos bons vœux non seulement de santé mais aussi de bonheurs petits et grands, avec vos proches. Malgré la maladie, le handicap ou la dépendance... Notre projet en tant que mutualité est de faire en sorte que ces moments de vie soient les meilleurs possibles. Notre volonté est d'aider à ce que le temps partagé avec notre entourage, parfois en perte d'autonomie, se déroule dans un contexte propice au don gratuit de soi, à l'altérité responsable mais librement choisie.

Partons d'une situation courante: un couple vieillit. Petit à petit, monsieur oublie l'une ou l'autre petite chose et puis, de plus importantes. Il perd de son autonomie. Il devient plus irritable. Madame prend de plus en plus les choses en main. Elle évoque la situation avec les enfants mais n'a pas envie de les inquiéter trop. Elle est elle-même de plus en plus fatiguée mais elle se sent responsable du bien-être de son conjoint.

Alors, elle n'ose plus le laisser seul, elle s'isole du monde extérieur... Et on voit se développer entre eux une nouvelle relation de dépendance et d'obligation morale. Jusqu'à ce que monsieur soit vraiment dépendant et que madame, épuisée, appelle à l'aide.

Mais qui? Comment? Pourquoi? Et comment gérer cette forme de culpabilité liée à l'impuissance?

Cette histoire trop banale n'a d'autre but que d'illustrer une forme d'enchaînement, souvent la trame de l'histoire des aidants proches. Partant de la place naturelle de conjoint, d'enfant, de parent, et intégrant ensuite la place souhaitée de soutien et d'aidant, on aboutit souvent à une forme d'interdépendance qui isole et emprisonne.

Et pourtant, il n'est pas question de remplacer cette relation familiale forte et essentielle par des relations strictement professionnelles. Il n'est pas question de répondre unilatéralement par la séparation, par la mise en institution directe et définitive. Même s'il est important d'en accepter la perspective éventuelle. L'enjeu est de faire se rencontrer les personnes concernées autour de solutions qui, d'abord leur permettront de sortir de leur isolement, de maintenir une cellule familiale forte face à ces situations douloureuses et parfois longuement pénibles. Mais, pour cela, il faut oser dire et accepter les limites de chacun.

L'aide publique et le soutien des proches

Où cette personne va-t-elle trouver de l'aide? Auprès de son entourage, de sa fille, de sa belle-fille? Dans les actes gratuits comme dans les emplois rémunérés, la discrimination "hommes-femmes" est toujours présente. Nous devons nous interroger sur le fait de savoir pourquoi les hommes semblent largement délaissés ces occupations. Pourquoi les métiers de la transmission (enseignement), du Care (santé) sont-ils principalement occupés par des femmes? S'il y a un débat essentiel sur la mixité sociale et sur l'égalité des genres, c'est celui de la mixité dans les métiers de la transmission et du Care. Pour qu'une société se construise, il faut que les deux genres prennent pleinement leur place dans les fonctions du don de soi et de la transmission.

Cette dame va-t-elle essayer de se tourner vers l'Etat? Elle pourrait lui demander de prendre

les mesures pour l'accueil de jour de son conjoint, lui demander de lui donner un statut d'aidant proche pour qu'elle soit protégée voire rémunérée pour le temps qu'elle passe à se donner gratuitement pour les autres alors que des professionnels pourraient le faire... Attention, le tout à l'Etat tue la société et le vivre ensemble. Cela ne veut pas dire que nous estimons qu'actuellement les besoins soient

suffisamment rencontrés pour que l'Etat puisse dire "j'ai fait ce que j'avais à faire et pour le reste débrouille-vous"! Le constat doit être fait: le manque de financement des services professionnels non marchands conduit à ce que les contributions demandées aux usagers sont, pour une part d'entre

elles, encore trop importantes. Nous voyons se développer des réponses dites de la "débrouille". Il est fait appel à des personnes à demeure sans qualification, ni encadrement, ni formation parce que le nombre d'heures subventionnées d'aide et de soins à domicile n'est pas suffisant, parce que les budgets alloués sont de plus en plus réduits par rapport aux besoins. Des choix politiques essentiels doivent être faits.

Une aide plurielle

Cette femme s'est tournée vers son entourage, puis vers l'Etat... Dans les deux cas, la réponse n'a pas été simple... C'est grâce à la rencontre entre ces bouts de solutions et les services organisés par d'autres professionnels que sa situation est devenue supportable. Quand la réponse des voisins rencontre la réponse de Vitatel (télévigilance) ou celle de Solival (aménagement du domicile), quand les chaînes de solidarité interpersonnelles rencontrent les chaînes de solidarité professionnelles, alors on peut voir émerger un projet de société qui tienne la route, qui est économiquement et financièrement tenable. Surtout, on augmente le niveau global de bien-être.

"Les pays où l'aide publique est la plus importante envers les familles sont aussi ceux où l'on observe une plus grande implication des proches avec les personnes âgées dépendantes", souligne très justement Marc-Olivier Padis, rédacteur de la revue Esprit (1).

Une amélioration de l'aide publique favorise le développement de l'aide familiale. La juste reconnaissance des métiers du domicile et, en particulier, de la fonction essentielle de la garde malade doit être une priorité pour l'Etat, pour les acteurs sociaux employeurs et syndicats, une légitime revendication des patients et de leur famille.

En ce début d'année 2013, nous vous souhaitons non seulement une belle année, mais surtout une année où nous aurons pu – ensemble – faire avancer notre projet d'humanité, notre construction si fragile d'homme et de femme!



© A.M. Jabouil

ça se passe

// Formations informatiques

Solival Wallonie et le CHU Mont-Godinne proposent des cyberterrasses, formations gratuites en informatique. A destination des personnes présentant un handicap physique ou mental léger, mais également aux seniors désireux de découvrir ce média. Formation d'une heure par semaine. Inscription obligatoire.

Lieu: CHU - 5530 Mont-Godinne
Rens. > 070/22.12.20 • www.cyberterrasse.be

// Relation homme-femme

Le mardi 15 janvier à 19h30, un café pluriconvictionnel abordera: "Femmes, hommes: adversaires, complémentaires ou complices?".

Lieu: 1, quai de la Haine - 7140 Morlanwelz
Rens. > 064/44.31.19 • www.cafetheo.canalblog.com

// Enfance et bien-être

Le mardi 15 janvier de 9h à 18h, l'Observatoire de l'Enfant de la Cocof organise une conférence: "Enfances et bien-être: quels nouveaux défis en région bruxelloise?". Prix: 30 EUR.

Lieu: 73, rue du Lombard - 1000 BXL
Rens. > http://upse.ulb.ac.be

// La pensée des animaux

Le jeudi 17 janvier à 20h15, les Grandes conférences liégeoises organisent une conférence: "Que diraient les animaux si...?". Interrogation et mise en cause de nos idées reçues sur ce que font, veulent et même pensent les animaux. Prix: 8 EUR.

Lieu: Palais des Congrès - 4020 Liège
Rens. > 04/221.92.21 • www.gclg.be

// Guérisseurs en Wallonie

Le jeudi 17 janvier de 12h à 14h, l'Observatoire de la Santé du Hainaut organise un midi de la santé: "Guérisseurs en Wallonie", avec le sociologue Olivier Schmitz.

Lieu: 30, av. Rêve d'Or - 7100 La Louvière
Rens. > 064/31.25.06 • http://observatoiresante.hainaut.be

// Couple et famille

Le dimanche 20 janvier de 9h45 à 13h, Fondacio organise une matinée: "Vivre notre évolution personnelle comme une chance pour notre couple". Prix: 10 EUR par couple.

Lieu: 4, chemin du Serrui - 1325 Corroy-le-Grand
Rens. > 02/366.02.62 • couples-familles@fondacio.be

// Théologie

Du mercredi 23 au vendredi 25 janvier, l'UCL organise un colloque: "La théologie au sein des rationalités contemporaines". Prix: 50 EUR.

Lieu: Auditorio Socrate - 1348 LLN
Rens. > 010/47.29.21 • www.uclouvain.be

// Chantier de navires

Le jeudi 24 janvier à 18h30, la Fonderie organise un documentaire: "Tant que chanteront les constructeurs de navires". Prix: 3 EUR.

Lieu: 27, rue Ransfort - 1080 BXL
Rens. > 02/410.99.50 • www.lafonderie.be

// Education aux médias

A l'heure où les médias ne cessent d'accélérer leur évolution, tant sur la forme que le contenu, il peut être intéressant d'apprendre à mieux les décrypter et à garder une distance critique par rapport à ceux-ci. Média animation propose une formation à cette fin, destinée tant aux adultes qu'aux jeunes. Elle s'étalera sur neuf journées entre février et octobre 2013.

Rens. > 02/256.72.33 • www.media-animation.be

// Tram et art public

Le vendredi 25 janvier de 9h30 à 17h, la ville de Liège organise une journée d'étude: "Tram et art public". Prix: 25 EUR.

Lieu: 9, pl. du XX Août - 4000 Liège
Rens. > 04/221.90.71 • www.museepla.ulg.ac.be

// Mouvements indiens

Le samedi 26 janvier de 10h à 18h, la Maison de l'Amérique latine organise un séminaire: "Les mouvements indiens: leurs rôles croissant au 21^{ème} siècle".

Lieu: 27, rue du Collège - 1050 BXL
Rens. > 02/535.93.80 • www.america-latina.be

// Citoyenneté européenne

Le lundi 28 janvier, Pour la Solidarité organise un forum sur la citoyenneté européenne. Il visera à rédiger une charte pour les autorités nationales et européennes pour une meilleure participation de tous les Européens.

Lieu: 99, rue Belliard - 1040 BXL
Rens. > www.beingcitizen.eu

// Simplicité et humilité

Le mardi 29 janvier de 19h30 à 22h30, Philosophie & Management organise une rencontre avec Jacques Castermane, kinésithérapeute: "Simplicité, humilité et tranquillité intérieure: la voie de la technique?". Une demi-journée d'exercices pratiques est organisée le 30 janvier.

Lieu: ICHEC - 1150 BXL
Rens. > 02/739.38.60 • www.philosophie-management.com

// Musique et voyage

Le mercredi 30 janvier à 20h, l'Atelier du voyage organise une conférence: "La musique, éternelle invitation au voyage". Prix: 7 EUR.

Lieu: 28, rue François Libert - 1410 Waterloo
Rens. > 071/72.83.55 • info@latelierduvoyage.be

// Jeux vidéo et cinéma

Le vendredi 25 janvier à 20h, le cinéma Le Parc organise une conférence: "Jeux vidéo et cinéma". Prix: 4 EUR.

Lieu: 58, rue de Montigny - 6000 Charleroi
Rens. > 071/31.71.47 • www.cineleparc.be

// Pain

Le dimanche 27 janvier de 9h à 13h30, Nature & Progrès organise une projection-débat concernant le pain: "La clé volée de la cité du grain".

Lieu: 520, rue de Dave - 5100 Jambes
Rens. > 081/40.11.62 • www.natpro.be

// Pauvreté et crise

Le jeudi 31 janvier de 9h30 à 14h, le SPP Intégration sociale organise un colloque: "Combattre la pauvreté en période de crise".

Lieu: 155, rue de la Loi - 1040 BXL
Rens. > www.oases.be

// Festival Anima

Du vendredi 8 février au dimanche 17 février, le Festival international du film d'animation de Bruxelles se déroulera à Flagey.

Lieu: 4, pl. Sainte Croix - 1050 BXL
Rens. > 02/502.70.11 • www.animafestival.be

// Entreprenariat social

Impulsera vise à soutenir l'entreprenariat en économie sociale. Elle récompensera des projets d'économie alternative. Appel à projet ouvert jusqu'au 15 février.

Rens. > 071/53.28.30 • www.impulcera.be

// Paix

Le lundi 18 février à 20h30, les Grandes conférences catholiques organisent une conférence: "Dans un monde qui se disloque, quelle espérance de paix?", avec le philosophe Jean Vanier. Prix: 8 EUR.

Lieu: Square Brussels Meeting Centre - 1000 Bxl
Rens. > 02/543.70.99 • www.grandesconferences.be

// Engagement

Le mardi 22 janvier, l'Université de Paix organise un café philo: "S'engager pour qui, pour quoi?". Prix: 5 EUR.

Lieu: 4, bd du Nord - 5000 Namur
Rens. > 081/55.41.40 • www.universitedepaix.org

(1) "La polémique du CARE, un débat qui mérite mieux que des caricatures", article paru dans la revue Esprit en 2010.